



farnet

G U I D E # 6



La croissance verte dans les zones de pêche européennes



Table des matières

Liste des acronymes	3	D. Différentes voies vers la croissance verte ...	29
Préambule	5	<i>D.1 Les services écosystémiques locaux et les menaces/opportunités correspondantes</i>	<i>29</i>
A. Introduction	6	<i>D.2 Cultiver et maintenir un « écosystème des utilisateurs » viable</i>	<i>31</i>
B. L'environnement dans les zones de pêche européennes	9	<i>D.3 Combiner la valeur environnementale et économique des écosystèmes protégés</i>	<i>35</i>
<i>B.1 Les FLAG, catalyseurs de la croissance verte en Europe</i>	<i>9</i>	<i>D.4 Soutenir la transition vers un secteur de la pêche plus durable</i>	<i>41</i>
<i>B.2 Les défis environnementaux dans les écosystèmes aquatiques</i>	<i>10</i>	<i>D.5 Encourager l'innovation bleue et verte</i>	<i>44</i>
<i>B.3 Les FLAG et les communautés de pêcheurs dans le cadre de la réforme de la Politique commune de la pêche (PCP) et de ses objectifs environnementaux</i>	<i>13</i>	<i>D.6 Libérer le potentiel des énergies renouvelables dans les zones de pêche</i>	<i>47</i>
C. L'environnement comme base du développement économique	16	E. Conclusions	54
<i>C.1 L'environnement comme prestataire de services dans les zones locales</i>	<i>16</i>		
<i>C.2 Évaluer le capital environnemental : mesurer la valeur économique de l'environnement</i>	<i>21</i>		

Photographies :

(couverture, de gauche à droite) FARNET/Serge Gomes da Silva, FLAG Thessaloniki – Grèce, FLAG Thessaloniki – Grèce, IPMA – I.P. – Portugal, FLAG Alsunga-Kuldiga-Skrunda – Lettonie, Stephen Appleby – Brown & May Marine Ltd. – Royaume-Uni

Auteurs :

Gilles van de Walle, Serge Gomes da Silva, Carlos de la Paz, Eamon O'Hara

Production :

DevNet geie (AEIDL/Grupo Alba)/Kaligram.

Éditeur : Commission européenne, Direction générale des Affaires maritimes et de la Pêche, Directeur général.

Clause de non-responsabilité : Bien que la Direction générale des Affaires maritimes et de la Pêche soit responsable de la réalisation générale de la présente publication, la Commission européenne décline toute responsabilité quant à l'exactitude, au contenu ou aux positions exprimées dans les articles. Sauf mention contraire, la Commission européenne n'a ni adopté ni approuvé, de quelque manière que ce soit, les positions exprimées dans cette publication. Toute déclaration faite dans la présente ne peut être interprétée comme étant le reflet des opinions de la Direction générale des Affaires maritimes et de la Pêche. La Commission européenne ne garantit pas l'exactitude des données mentionnées dans la présente publication. La Commission européenne ou toute personne agissant en son nom décline toute responsabilité pour tout usage qui peut être fait de la présente publication.

© Union européenne, 2013.

Imprimé en Belgique sur papier recyclé.

Liste des acronymes

PCP	Politique commune de la pêche	PIB	Produit intérieur brut
CRPMEM	Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins	GIZC	Gestion intégrée des zones côtières
AEE	Agence européenne pour l'environnement	SGI	Système de gestion intégrée
FEP	Fonds européen pour la pêche (et son successeur probable, le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, FEAMP)	UICN	Union mondiale pour la nature (Union internationale pour la conservation de la nature)
EMAS	Système de management environnemental et d'audit (Eco-Management and Audit Scheme)	PNM	Parc naturel marin
FEDER	Fonds européen de développement régional	APM	Aire de protection marine
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organisation)	EM	État membre
FLAG	Groupe(s) d'action locale pêche	DCSMM	Directive-cadre «Stratégie pour le milieu marin»
FP 7	Septième programme-cadre de la Communauté européenne pour des actions de recherche, de développement technologique et de démonstration	RMD	Rendement maximal durable
		ZSC	Zones spéciales de conservation
		SIC	Sites d'importance communautaire
		ZPS	Zones de protection spéciale
		TEEB	L'économie des écosystèmes et de la biodiversité (The Economics of Ecosystem and Biodiversity)
		PNUE	Programme des Nations unies pour l'Environnement

Préambule

L'humanité est instinctivement poussée à rechercher la croissance économique et une meilleure qualité de vie, mais il est devenu impossible de dissocier ces dimensions de l'environnement qui les conditionne. Grâce aux innovations technologiques et médicales, le développement humain ne cesse d'accélérer de manière exponentielle depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La population mondiale s'élève actuellement à sept milliards, alors qu'elle était seulement de 2,5 milliards à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cette croissance rapide de la population a mis nos ressources naturelles sous une pression sans précédent et il est désormais urgent de reconnaître le rôle essentiel de la nature pour la survie de notre civilisation.

À la suite de la complexité croissante des circuits de distribution et des processus de production (il est difficile d'imaginer que les supermarchés ou les emballages en plastique n'existaient guère il y a 60 ans), nous avons progressivement perdu notre perception immédiate des services fournis par l'environnement et, par conséquent, de leur importance. Très souvent,

nous ne savons pas, par exemple, d'où vient le poisson que nous achetons, s'il provient d'un élevage ou de la pêche ou s'il a été produit/pêché de manière durable.

Les écosystèmes demeurent néanmoins au centre de toutes les activités humaines. Si les écosystèmes marins ne fonctionnaient pas correctement, par exemple, les ressources halieutiques s'épuiseraient inévitablement et la pisciculture serait impossible. Voilà pourquoi il est urgent pour l'humanité de restaurer son lien avec la nature, afin d'assurer que son développement ultérieur soit durable et ne menace pas le bien-être des générations futures, que ce soient les pêcheurs ou les terriens.

Nous espérons que ce guide proposera quelques pistes, réflexions et idées qui pourront inspirer et motiver les groupes d'action locale pêche (FLAG) dans la poursuite de leurs objectifs comme moteurs du développement durable dans les zones de pêche européennes.

« Nous sommes fondamentalement tributaires des systèmes et des ressources naturelles pour notre existence et notre développement. Les efforts que nous déployons pour vaincre la pauvreté et réaliser un développement durable seront vains si la détérioration de l'environnement et la destruction des ressources naturelles se poursuivent au même rythme. Les stratégies nationales doivent prévoir des investissements en vue d'améliorer la gestion de l'environnement et programmer les réformes structurelles qui sont nécessaires pour assurer la viabilité écologique. »¹

**Kofi Annan,
ancien Secrétaire général des Nations Unies**

¹ Kofi Annan, « Dans une liberté plus grande », Rapport du Secrétaire général des Nations Unies en vue d'une décision des chefs d'État et de gouvernement en Septembre 2005, section D. « Assurer la viabilité écologique », point 57.

A. Introduction

Rivières, lacs, zones humides, estuaires, mers et océans... Les milieux marins et d'eau douce font partie des écosystèmes les plus productifs et les plus attractifs de la planète: environ 40 % de la population de l'UE vit déjà à moins de 50 km de la côte² et ce chiffre ne cesse d'augmenter, créant une pression foncière sans précédent et renforçant la pression sur les écosystèmes côtiers. Au niveau mondial, on estime que les habitats côtiers représentent environ un tiers de la productivité biologique marine totale³ et les écosystèmes estuariens (marais salants, herbiers, mangroves) sont parmi les plus productifs de la planète. En même temps, les écosystèmes d'eau douce accueillent également une abondance d'espèces sans pareille, mais celles-ci sont encore plus menacées, les taux d'extinction étant jusqu'à 15 fois plus élevés qu'en milieu marin⁴.

La société doit donc trouver un équilibre entre la protection de l'environnement et la facilitation des différents usages de ces zones, qu'il s'agisse de l'approvisionnement en nourriture, du développement résidentiel ou industriel, d'activités de loisirs ou de la production d'énergie propre. De nouvelles formes de gestion (parfois inspirées de principes anciens) sont nécessaires pour équilibrer ces activités en préservant le système complexe qui rend tout cela possible: l'environnement et les services écosystémiques qu'il apporte à travers sa biodiversité et les éléments physiques et culturels qu'il soutient.

À la frontière entre milieu terrestre et aquatique, les zones de pêche partagent le potentiel des deux mondes, mais aussi les menaces. Ces zones étant parmi les plus riches, les plus diversifiées et les plus recherchées pour les activités humaines, elles forment l'un des contextes les plus difficiles pour la mise en œuvre d'un développement social et économique durable.

Dans ce cadre et gardant à l'esprit les défis de l'avenir en matière de ressources maritimes, de changement climatique et d'évolution permanente des besoins des populations humaines, les zones côtières et les communautés de pêcheurs ont besoin d'une vision claire pour un avenir durable. La stratégie globale Europe 2020 (voir encadré ci-dessous) apporte cette vision au niveau de l'UE, tandis que des fonds à gestion partagée, tels que le Fonds européen pour la pêche (FEP), sont des instruments qui peuvent être utilisés pour aider à transposer cette vision dans la réalité. Dans le cadre du FEP, l'Axe 4 est l'instrument dédié au développement durable des zones de pêche. Les collectivités locales peuvent donc faire appel à cet outil dans leur transition vers un avenir plus durable.

² http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-SF-10-038/EN/KS-SF-10-038-EN.PDF

³ <http://www.epa.gov/bioiweb1/aquatic/marine.html>

⁴ L'eau douce, une ressource essentielle – Rapport de Conservation International https://learning.conservation.org/SouthAmericaEcosystemServices/Documents/ES%20Articles%20and%20Documents/CI_Freshwater_Factsheet.pdf

Info Box 1 • Europe 2020 : la stratégie de croissance de l'UE pour la prochaine décennie

L'Union européenne s'est imposé l'objectif de devenir une économie intelligente, durable et inclusive. Ces trois priorités, qui se renforcent l'une l'autre, devraient aider l'UE et les États membres (EM) à obtenir des niveaux élevés d'emploi, de productivité et de cohésion sociale. En termes d'environnement, la stratégie vise à :

- > réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % ;
- > puiser 20 % de l'énergie dans des ressources renouvelables ;
- > augmenter l'efficacité énergétique de 20 %.

L'Union s'est fixé cinq objectifs ambitieux – en matière d'emploi, d'innovation, d'éducation, d'inclusion sociale et de climat/énergie – qui devront être réalisés d'ici 2020. Dans chacun de ces domaines, les États membres ont adopté leurs propres objectifs nationaux. Des actions concrètes au niveau européen et national sous-tendent la stratégie, qui appelle les citoyens européens à apprendre, à s'impliquer et à profiter des aspects quotidiens de la croissance durable.

Les priorités suivantes de la stratégie Europe 2020 pour la croissance durable devraient par conséquent être les points prioritaires des stratégies locales, à la fois pendant la phase de leur développement et au cours de l'analyse et de la sélection des projets.

La croissance durable dans le cadre de la stratégie Europe 2020 signifie :

- > construire une société plus compétitive, à faibles émissions de carbone, qui utilise les ressources de manière plus efficace et plus durable ;
- > protéger l'environnement, réduire les émissions et prévenir les pertes de biodiversité ;
- > tirer profit de la position de leader de l'Europe en matière de développement de nouvelles technologies et méthodes de production vertes ;
- > exploiter des réseaux à l'échelle de l'UE pour donner aux entreprises (en particulier aux petites entreprises de production) un avantage concurrentiel supplémentaire ;
- > améliorer l'environnement économique, surtout pour les PME ;
- > aider les consommateurs à choisir en connaissance de cause.

http://ec.europa.eu/europe2020/index_fr.htm

Le présent guide est divisé en plusieurs sections (Figure 1) : La section B vise à informer sur les **défis environnementaux auxquels sont confrontés les territoires de l'UE**, avec un accent particulier sur le changement climatique et son impact potentiel sur les zones de pêche européennes ; la section C souligne le **rôle central de l'environnement** au cœur du développement durable et présente au lecteur des

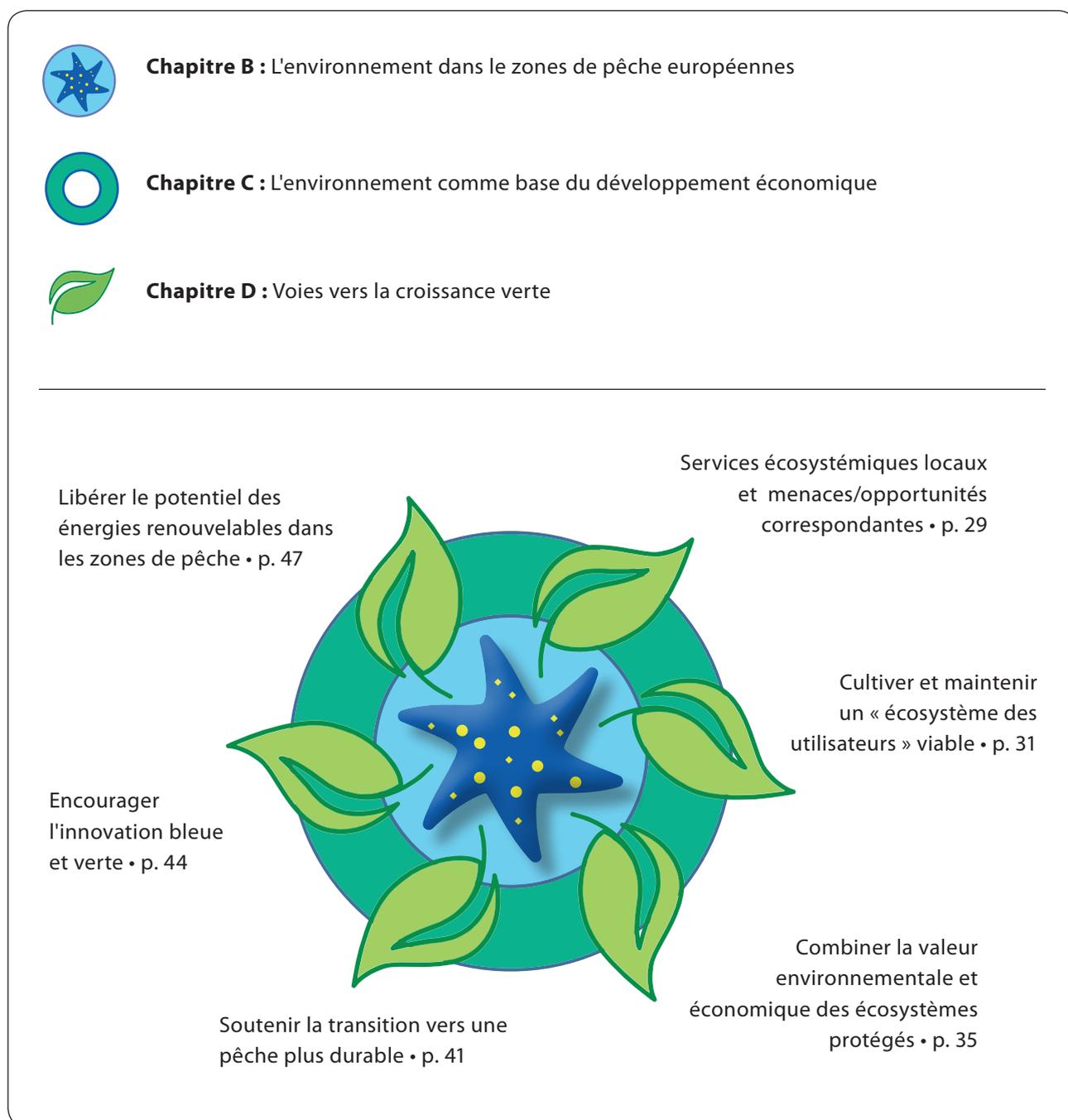
concepts clés, tels que les services écosystémiques et la valeur de l'environnement, deux éléments clés de la croissance verte ; enfin, la section D se concentre sur quelques **pistes que les FLAG peuvent suivre** pour générer de la croissance verte dans leurs régions.

Nous sommes conscients que cette dernière section est probablement la plus intéressante pour les personnes impliquées dans les activités quotidiennes

d'un FLAG. En effet, cette section présente des études de cas et souligne des champs d'action potentiels, qui auront plus de sens pour les praticiens que les cadres théoriques. Les parties B et C restent cependant importantes pour aider le lecteur à comprendre certains concepts sous-jacents et à cerner pleinement les opportunités de développement local liées

à l'environnement. Nous avons, par conséquent, veillé à introduire dans la partie D des renvois aux concepts clés présentés dans les sections antérieures du document et nous encourageons le lecteur à utiliser ces points d'ancrage conceptuels pour naviguer dans ce document. Les points clés présentés sont également résumés à la fin de chaque section.

Figure 1 – L'interconnexion entre les différentes sections de ce guide



B. L'environnement dans les zones de pêche européennes

B.1 Les FLAG, catalyseurs de la croissance verte en Europe

Il n'existe aucune définition universelle de la croissance verte. Aux fins de ce guide, nous proposons donc d'envisager la croissance verte sous l'angle de sa relation avec les objectifs d'Europe 2020 (voir Info Box 1 pour plus d'informations sur Europe 2020). Nous considérerons la croissance verte comme une croissance intelligente, durable et inclusive, qui tire surtout profit de l'environnement pour se développer.

La situation étant telle que les anciennes solutions ne sont plus en mesure de répondre aux défis sociaux et économiques auxquels est confrontée l'Europe, une nouvelle « relation » entre économie et environnement doit être encouragée. Les industries environnementales ont une importance énorme pour l'économie de l'UE. Mme Connie Hedegaard, Commissaire européenne à l'action pour le climat⁵, a signalé que ces industries occupent directement environ 3,4 millions de travailleurs et représentent environ 2,2 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Europe. Ces emplois sont plus nombreux que ceux de l'industrie pharmaceutique ou aérospatiale.

On peut lire dans la communication de la Commission européenne « *Vers une reprise créatrice d'emplois* » : « *Le nombre d'emplois dans l'économie verte n'a cessé d'augmenter depuis le début de la crise et devrait connaître encore une hausse relativement forte. Les secteurs de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables pourraient à eux seuls créer cinq millions d'emplois d'ici 2020* »⁶. On estime aussi que chaque emploi direct dans les éco-industries européennes peut créer entre 1,3 et 1,9 emploi indirect.

Parmi les communautés côtières en Europe, on trouve de petits villages ruraux, mais aussi de grandes villes prospères. Il peut s'agir de points névralgiques de l'innovation en matière de pêche commerciale ou de petites villes reculées, dépositaires d'un patrimoine important et de traditions culinaires susceptibles d'alimenter les tendances gastronomiques de l'avenir. Dans le cadre de la stratégie UE2020, le potentiel des zones de pêche est considérable. C'est dans ces zones qu'apparaissent solutions et réussites pour aider à guider l'Europe vers son avenir vert, intelligent et durable.

En raison de la diversité des contextes, les zones côtières présentent un large éventail de bancs d'essai pour l'innovation sociale et économique. Cependant, tout comme dans une réaction chimique, il faut un substrat, un réactif et un catalyseur pour produire le résultat escompté.

- > **L'environnement, en tant que substrat**, contient le capital et le potentiel qui peuvent, à travers ses services, définir et soutenir plusieurs voies de développement différentes.
- > **Les acteurs socioéconomiques**, PME, pêche, aquaculture et autres composants du secteur primaire sont les réactifs d'une zone, chacun avec sa propre série de compétences, mais souvent avec des visions différentes de la zone et de son environnement.

⁵ http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/hedegaard/headlines/news/2010-05-20_01_fr.htm

⁶ « Vers une reprise créatrice d'emplois » : http://ec.europa.eu/news/employment/120419_fr.htm

> Les **FLAG**, en réunissant les forces et les visions présentes dans la zone, peuvent jouer un rôle de **catalyseur**, créant les conditions permettant aux nouvelles solutions d'émerger. Par les stratégies et les liens qu'ils mettent en place, ils peuvent devenir des « moteurs de la croissance verte » et enrichir « l'écosystème des parties prenantes » sur le plan qualitatif et quantitatif.

Dans ce guide, nous examinons et passons en revue les contributions possibles de l'environnement et des ressources naturelles au développement local. À travers des analyses et des exemples de projets, nous examinerons le rôle que les FLAG peuvent jouer dans la mobilisation des acteurs locaux et dans l'exploitation du potentiel environnemental de leur zone en vue de soutenir une croissance intelligente, durable et inclusive.

B.2 Les défis environnementaux dans les écosystèmes aquatiques

Comme l'a souligné la Commission européenne dans sa *Feuille de route pour la planification de l'espace maritime*⁷, les défis auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés sur nos côtes, dans nos mers et dans nos cours d'eau vont certainement augmenter parallèlement à l'intensification et à la multiplication des pressions.

Les pressions résultant de l'utilisation concurrente de ressources limitées sont considérables dans les écosystèmes aquatiques, qui fournissent une multitude de services environnementaux à de nombreuses parties prenantes (voir partie C1 pour une définition des services environnementaux). Dans de nombreuses zones côtières et de l'intérieur, les ressources halieutiques sont celles qui sont exposées aux plus grandes pressions, environ 30 % des ressources halieutiques mondiales étant considérées comme surexploitées et 50 % pleinement exploitées⁸. Cela laisse très peu de place à l'expansion en termes d'augmentation des prises.

L'eau est une autre ressource exposée à des pressions énormes, par ses nombreux usages très variés, de l'élevage de poissons et de fruits de mer à la production

d'électricité, en passant par l'irrigation et la demande croissante d'eau potable sur les côtes.

Les milieux côtiers et aquatiques souffrent aussi de problèmes liés à la construction de logements, qui peut entraîner la dégradation des biotopes, la pollution, les pertes de biodiversité et l'érosion des côtes.

D'autres activités marines ou nautiques, qu'elles soient industrielles – telles que la navigation, le dragage, la prospection pétrolière ou la production d'énergie – ou récréatives – telles que le tourisme, la voile, la pêche à la ligne ou la plongée – sont autant de sources potentielles de pollution ou de perturbation des écosystèmes et de leur productivité.

Parmi les nombreux défis environnementaux qui ont une incidence sur les écosystèmes côtiers et aquatiques, la question du changement climatique mérite une attention particulière. Il s'agit en effet d'un défi environnemental planétaire, qui touche toutes les collectivités locales, quel que soit le type de zone, et qui peut sévèrement compromettre les économies locales.

La fréquence croissante des vagues de chaleur, des inondations, des tempêtes et des incendies de forêt commence à faire ressentir directement aux Européens les effets tangibles du changement climatique.

⁷ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2008:0791:FIN:FR:PDF>

⁸ FAO, 2010, La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture

Actuellement, l'UE poursuit l'objectif de limiter le réchauffement de la planète d'ici 2050 à maximum deux degrés Celsius au-dessus de la température planétaire préindustrielle. Il s'agit d'un objectif ambitieux, puisqu'il implique de réduire de 80 à 90 % les émissions de dioxyde de carbone dans les pays développés⁹.

Le changement climatique est susceptible d'exacerber l'impact des pressions anthropiques au fil des prochaines décennies, affectant plusieurs types de services environnementaux dont dépendent les populations humaines (plus d'informations sur les services écosystémiques dans la section C1 de ce guide). L'élévation du niveau de la mer touchera en premier lieu les habitats côtiers et estuaires ; les inondations et l'érosion des côtes augmenteront probablement à mesure que les événements météorologiques extrêmes deviennent plus fréquents.

Le changement climatique est un problème planétaire, mais son impact apparaît le plus clairement dans les changements et effets que subissent les collectivités locales. Pour répondre à un tel défi, il est indispensable de combiner politiques globales et actions locales, tant pour atténuer les effets négatifs de l'activité humaine que pour s'adapter aux changements qui ont déjà lieu aujourd'hui.

Les FLAG peuvent faire appel à l'Axe 4 pour soutenir les efforts d'atténuation, mais aussi pour s'adapter aux changements affectant l'environnement des communautés de pêcheurs et autres collectivités côtières. Les stratégies de développement local peuvent s'efforcer à intégrer des objectifs spécifiques, tels que le rendement énergétique, la planification de la mobilité durable (en favorisant les moyens de transport les moins gourmands en énergie, par exemple),

⁹ http://ec.europa.eu/clima/policies/roadmap/index_en.htm

l'utilisation efficace des ressources, la gestion des déchets et la promotion des circuits d'approvisionnement courts. Les initiatives dans ces domaines sont de plus en plus courantes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Axe 4 (voir les exemples du carburant alternatif pour les bateaux, développé par le projet **ITSASOA**, ou du projet Axe 4 **Huelva aquaculture**¹⁰, présenté dans la section D4).

Les FLAG peuvent aussi puiser dans une banque de connaissances croissante axée sur les bonnes pratiques en matière de changement climatique, mises en pratique aux quatre coins du monde et conçues pour maximiser leur diffusion à tous les niveaux de gouvernance. Le rapport « L'économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB) à l'intention des décideurs politiques locaux et régionaux » (2010)¹¹, par exemple, esquisse les priorités qui devraient être incluses dans les stratégies de développement local pour répondre aux défis environnementaux et faciliter la gestion des services écosystémiques (voir Info Box 4 pour plus d'information sur l'étude TEEB).

En outre, le programme européen LIFE a déjà soutenu le développement d'un éventail considérable d'outils permettant de s'attaquer au changement climatique dans les politiques quotidiennes au niveau local (voir Info Box 2 pour plus d'informations sur des initiatives soutenues par LIFE en matière de changement climatique)¹².

¹⁰ lien vers le magazine n° 6 – <http://tinyurl.com/atj64tz> – et la bonne pratique n° 018-ES08 – <http://tinyurl.com/av8aevb>

¹¹ <http://www.teebweb.org/publications/teeb-study-reports/local-and-regional/>

¹² http://www.localmanagement.eu/index.php/cdp:local_authorities
http://ec.europa.eu/environment/life/project/Projects/index.cfm?fuseaction=search.dspPage&n_proj_id=3245&docType=pdf

Info Box 2 • LIFE Environnement : renforcement des capacités et réponses locales au changement climatique – le projet CHAMP

Dans le cadre de leurs responsabilités habituelles et par le biais de la promotion de la participation citoyenne, les pouvoirs locaux et régionaux sont bien placés pour contribuer à la lutte contre le changement climatique par l'élaboration, la mise en œuvre et l'interconnexion de stratégies climatiques intégrées.

Pour faciliter ce processus, le projet CHAMP créera et mettra en œuvre un kit de développement des compétences (les fameux **Systèmes de gestion intégrée** ou SGI), permettant aux acteurs locaux de contribuer aux engagements de l'UE en matière d'environnement et de changement climatique. Les SGI aideront notamment les autorités locales, régionales et nationales à adopter le Système de management environnemental et d'audit (EMAS¹³) dans leurs activités quotidiennes. Ils aideront aussi ces autorités à montrer et à développer une base de pratiques de gestion de projet à faible empreinte carbonique à différents niveaux de gouvernance.

Les principaux objectifs du projet CHAMP sont :

- > d'aider les autorités locales et sous-régionales à réaliser les engagements de l'UE dans le cadre du protocole de Kyoto ;
- > d'améliorer la mise en œuvre de la législation environnementale européenne existante au niveau local et sous-régional ;
- > de mettre en place des centres nationaux de renforcement des capacités en matière de SGI.

¹³ Le Système de management environnemental et d'audit (EMAS – Eco-Management and Audit Scheme) de l'UE est un outil de gestion pour les entreprises et autres organisations permettant d'évaluer, de rapporter et d'améliorer leurs prestations écologiques http://ec.europa.eu/environment/emas/index_en.htm

En tant que partenariats locaux avec des plans d'action pour leurs zones, les FLAG ont le potentiel d'appliquer les principes du développement durable de manière intégrée afin de lutter contre le changement climatique. Ils peuvent faire la différence :

- > en adoptant des critères de sélection de projets qui accordent une attention particulière aux initiatives favorisant l'utilisation efficace des ressources et de l'énergie ;

- > en faisant l'inventaire des directives, outils et bonnes pratiques de gouvernance locale qui existent déjà pour renforcer les capacités des autorités locales à développer des politiques coordonnées. Cela permettrait d'assurer la mise en place d'un dialogue à plusieurs niveaux et de mécanismes de suivi spécifiques – tels qu'EMAS (voir Info Box 2 pour plus d'informations) – pour évaluer l'efficacité des activités et des projets visant à réduire l'empreinte et la vulnérabilité climatiques de leurs zones.

B.3 Les FLAG et les communautés de pêcheurs dans le cadre de la réforme de la Politique commune de la pêche (PCP) et de ses objectifs environnementaux

L'année 2013 marque un tournant décisif pour la politique européenne de la pêche: la proposition de la Commission européenne pour une réforme de la PCP est entrée dans la procédure de codécision avec le Parlement européen et le Conseil et fera l'objet de discussions intenses avant son entrée en vigueur, prévue le 1^{er} janvier 2014. La proposition définit des objectifs environnementaux ambitieux, qui sont en phase avec les objectifs de la Directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » et ses dispositions relatives à la poursuite d'un bon état écologique du milieu marin.

Le principe qui sous-tend les objectifs environnementaux de la réforme est d'assurer la durabilité des activités de pêche. Le premier objectif est de veiller au maintien des ressources halieutiques au niveau de leur rendement maximal durable (RMD) d'ici 2015. Ce niveau, défini comme le « *volume de capture le plus élevé qui peut être réalisé sans danger année après année et permet de maintenir la taille de la population au niveau de productivité maximale* »¹⁴, permettrait une amélioration importante de la productivité des ressources halieutiques et donc une augmentation des prises, des revenus et de la rentabilité de la flotte de pêche.

Un autre objectif environnemental important est l'élimination des rejets, c'est-à-dire des poissons indésirables qui sont rejetés par-dessus bord. Le règlement de base prévoit l'obligation d'amener à terre toute prise d'espèces réglementées.

Un plan de gestion pluriannuel permettra également une meilleure planification de l'effort de pêche et de la durabilité des stocks, tandis que les stocks halieutiques ne seront plus mesurés de manière isolée, mais dans le cadre de plans de gestion englobant plusieurs stocks.

Les objectifs environnementaux de la réforme sont manifestement ambitieux et auront probablement un impact fort sur les communautés locales de pêcheurs.

Il est cependant important de comprendre que la plupart des effets négatifs associés à ces mesures seront probablement ressentis à court terme, l'objectif ultime étant d'assurer la viabilité à long terme des stocks halieutiques et des communautés de pêcheurs qui en dépendent. Pour permettre aux stocks halieutiques d'atteindre leur RMD, certaines pêcheries devront réduire leurs activités de pêche à court terme, mais dans la perspective d'en retirer des gains à long terme. La transition vers une flotte sans rejets nécessitera aussi des adaptations de l'équipement et de la technologie afin de réduire les prises indésirables, la mise en place de plans de capture pour éviter les zones et les saisons où les prises accidentelles sont plus probables, ainsi que le développement de solutions pour les poissons indésirables ramenés à terre.

Pour aider à compenser l'impact de ces mesures à court et moyen terme, l'outil financier du FEP, le Fonds européen pour la pêche (ainsi que son successeur probable, le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche – FEAMP) continueront d'offrir des opportunités aux communautés locales. La nouvelle PCP prévoit un rôle accru pour les organisations de pêcheurs et les institutions régionales, telles que les Comités consultatifs et les organisations de producteurs, tandis que l'aide au développement durable des communautés de pêcheurs sera probablement également augmentée. Dans ce contexte, les FLAG peuvent aider à générer des solutions innovantes qui contribuent à l'adaptation des communautés de pêcheurs aux objectifs de la nouvelle PCP.

Dans ce sens, la réforme de la PCP, ainsi que le rôle accru des niveaux locaux et régionaux dans la gestion des pêcheries et dans l'économie des communautés de pêcheurs, correspondent à une tendance planétaire qu'esquisse le récent rapport du PNUE, *Économie verte dans un monde bleu*¹⁵ (voir Info Box 3).

¹⁴ COM (2011) 417 final, Communication de la Commission sur la réforme de la Politique commune de la pêche

¹⁵ PNUE et al. 2012, *Économie verte dans un monde bleu* www.unep.org/greeneconomy et www.unep.org/regionalseas

Info Box 3 • Économie verte dans un monde bleu, un rapport du PNUE.

Le renforcement des organismes régionaux de pêche, des agences nationales de gestion des pêches, des communautés et organisations de pêcheurs et des associations du secteur privé est essentiel pour une utilisation durable et équitable des ressources marines. Un cadre législatif et politique international fort pour les pêches existe déjà avec le Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO et les accords et plans d'action internationaux qui s'y rapportent. Le défi est de créer des mesures incitatives et des ressources adéquates pour mettre en œuvre ce cadre au niveau local, régional et national.

Les pêcheurs et les pisciculteurs, qui dépendent des services écosystémiques pour leurs entreprises et leur gagne-pain, devraient être les régisseurs de l'environnement marin. Pour rendre plus verts les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, il est nécessaire de reconnaître plus globalement leur rôle social plus large – en particulier celui de la petite industrie pour la croissance économique locale, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire – à travers un cadre global de gouvernance, permettant la gestion des externalités en provenance et à destination du secteur, la mise en œuvre d'une approche écosystémique de la pêche et de l'aquaculture, avec des systèmes fonciers justes et responsables favorisant le sens des responsabilités et une plus grande inclusion sociale, ainsi que l'intégration de la pêche et de l'aquaculture dans la gestion des bassins hydrographiques et des zones côtières, y compris à travers l'aménagement du territoire.

De la résistance à la résilience environnementale

Dans son roman documentaire «*Dans la mer de Cortez*»¹⁶, John Steinbeck a illustré les difficultés rencontrées pour louer un bateau de pêche à la sardine afin de mener une exploration de la biodiversité marine dans le Golfe de Californie en 1940.

« En fait [bien que la saison de la sardine soit terminée], personne ne nous proposa de bateau. [...] Notre projet les mettait mal à l'aise. [...] Ils ne croyaient carrément pas aux activités terrestres — construction de routes, industrie ou maçonnerie. Ce n'était pas, de leur part, une

question d'ignorance mais de force. Le caractère unidirectionnel de la pensée et de l'émotivité de ces hommes était entièrement orienté sur la pêche à la sardine. »

Cette description, quoique romantique et légèrement exagérée, nous conduit à penser que la force caractéristique des communautés de pêcheurs peut devenir un moteur puissant. Il appartient aux FLAG, qui occupent une position clé pour en tirer profit, de faire de cette puissance, de ces émotions et de cette force des moteurs de transition, vers une croissance intelligente, durable et inclusive.

¹⁶ ISBN13: 9782742783588

Points clés de la section :

- > La croissance verte peut constituer la base d'un nouveau développement dans les zones de pêche européennes.
- > Les écosystèmes aquatiques subissent la pression d'utilisations concurrentes de ressources limitées et de modifications de l'équilibre environnemental.
- > Il existe déjà des outils permettant aux communautés locales de s'attaquer aux problèmes environnementaux, y compris le changement climatique, au niveau local.
- > La proposition de réforme de la PCP fixe des objectifs environnementaux ambitieux, qui auront un impact sur les communautés de pêcheurs à court terme, mais qui aideront à assurer leur viabilité à long terme.
- > Les FLAG peuvent aider les communautés de pêcheurs à s'adapter aux objectifs de la PCP réformée.
- > Les forces caractéristiques des communautés de pêche peuvent être transformées en moteurs puissants.

C. L'environnement comme base du développement économique

La complexité de l'environnement, les pressions auxquelles il est exposé actuellement (des exploitations concurrentes aux modifications induites par le changement climatique ou autres perturbations), nos attentes quant à sa capacité à supporter la future croissance bleue/verte – tous ces éléments nécessitent une meilleure compréhension des dynamiques en jeu dans l'utilisation des ressources environnementales.

Les activités économiques, définies comme l'ensemble des activités humaines liées à la production, la consommation et l'échange de biens et services pour répondre aux besoins¹⁷, dépendent toutes dans une certaine mesure de l'environnement. La pêche ne peut

¹⁷ Il en résulte que les activités économiques ne concernent pas seulement les activités commerciales, mais aussi les activités humaines exercées dans le cadre privé pour répondre à des besoins ou améliorer la qualité de vie, tant dans les activités ménagères que dans les loisirs.

évidemment pas exister sans poissons, mais même les ordinateurs et les technologies les plus avancées qui sont à la base de nombreuses industries dépendent de la nature pour leurs composants. Outre la simple fourniture de biens ou de matières premières, l'environnement fournit aussi l'espace et les conditions nécessaires au développement de nombreuses autres activités économiques.

On appelle services écosystémiques les différents biens et services fournis à l'humanité par la nature. Ces services, qui sont très variés, aident à expliquer les liens des activités économiques avec l'environnement et seront mis en évidence et expliqués dans la section ci-dessous. Nous examinerons aussi les motifs incitant à essayer de déterminer la valeur de ces services et quelques méthodes d'évaluation utilisées actuellement.

C.1 L'environnement comme prestataire de services dans les zones locales¹⁸

L'environnement dans son ensemble est composé de nombreux écosystèmes, qui peuvent être définis comme « *des complexes dynamiques composés de plantes, d'animaux, de micro-organismes, et de la nature morte environnante, agissant en interaction en tant qu'unités fonctionnelles* »¹⁹. Rappelons que ces écosystèmes fournissent de nombreux biens et services à la société.

¹⁸ Les principales sources d'information pour cette partie du document sont le rapport « Évaluation des écosystèmes pour le millénaire » (EM) et l'étude « L'économie des écosystèmes et de la biodiversité » (TEEB).

¹⁹ Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM), Les possibilités et défis des entreprises et des industries

Les services écosystémiques peuvent être classés en différents types²⁰ en fonction du type de biens et services fournis. La classification ci-dessous est basée sur la classification développée par l'initiative **L'économie des écosystèmes et de la biodiversité** (TEEB) (voir Info Box 4 pour plus d'informations sur l'initiative TEEB)

²⁰ Cette classification est basée sur la classification de l'étude TEEB, voir TEEB (2010) « Un bref aperçu sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité à l'attention des décideurs politiques locaux et régionaux » pour plus d'informations.

- > Les **services d'approvisionnement** sont les services liés aux matériaux et biens produits et fournis par les écosystèmes (nourriture, eau, matières premières...). Ces biens et matériaux sont utilisés directement, soit comme sources d'alimentation, soit pour servir de base à des produits plus complexes sous la forme de matières premières. On considère que toutes les activités d'extraction, telles que la pêche, appartiennent à cette catégorie de services écosystémiques.
- > Les **services de régulation**: ici, l'écosystème est considéré comme un régulateur de l'environnement et un fournisseur de services associés (climat, qualité de l'eau, prévention d'événements météorologiques extrêmes...) Ces services soutiennent/ permettent le développement de la plupart des autres activités et jouent donc un rôle économique vital. Les avantages de ces services étant surtout indirects, ils sont souvent oubliés.
- > Les **services d'habitat**: l'écosystème procure l'espace de vie nécessaire aux différentes formes de vie. Les services d'habitat sont les services de soutien par excellence. Ils sont complexes et composés de nombreux avantages permettant le développement de la vie.
- > Les **services culturels** représentent les avantages immatériels liés aux écosystèmes et comprennent les loisirs, ainsi que les expériences spirituelles ou esthétiques. Le profit provenant de ces services n'est pas associé à des aspects tangibles, mais repose surtout sur l'expérience tirée par les personnes de leur interaction avec l'environnement.

Il est important de noter que les écosystèmes sont des systèmes d'une nature extrêmement complexe et que la classification des services qu'ils procurent peut aider à les comprendre plus facilement, mais ne représentera jamais parfaitement la complexité des interactions à l'œuvre. En effet, tous les différents services écosystémiques sont étroitement imbriqués, ce qui implique que les différentes catégories ne s'excluent pas mutuellement, mais peuvent au contraire coïncider.

Le niveau d'importance de chaque service variera d'un écosystème à l'autre. Certains écosystèmes fourniront des services d'approvisionnement importants, tandis que d'autres seront plus importants pour l'habitat ou la régulation du climat. Les écosystèmes côtiers sont particulièrement riches, en ce sens qu'ils fournissent un niveau très élevé de la plupart de ces services. Le tableau 1 ci-dessous montre la diversité et l'importance de chacun des services fournis par différents composants des écosystèmes côtiers et aquatiques. Ce graphique illustre le niveau de diversité en termes de services rendus, tout en soulignant la spécificité de chaque écosystème en termes d'importance de chaque type de services.

Les services écosystémiques sont de plus en plus pris en compte dans les stratégies de développement de l'UE et les politiques des États membres. La Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité, par exemple, esquisse les questions auxquelles il faudra répondre pour prendre en compte le potentiel économique des services écosystémiques (voir Info Box 4).

Tableau 1 – Les principaux services écosystémiques dans les zones côtières et intérieures, et leur importance respective

Zones côtières et intérieures		
Services	Exemples de services	Exemples de projets de l'Axe 4 ayant un impact positif sur le service (non-Axe 4 en italique)
APPROVISIONNEMENT		
Nourriture	Production de biomasse animale commerciale	Poisson du bateau – Allemagne
Fibres, bois de construction, combustible	Production de biomasse végétale commerciale	<i>Récoltes et produits dérivés, ITSASOA, France</i>
Produits biochimiques	Extraction de matières premières du biote	Composants extraits de crustacés pour la biomédecine, Portugal
REGULATION		
Régulation du climat	Régulation des gaz à effet de serre et du climat, maintien de conditions de vie adéquates pour les sociétés	Farine de poisson à base de déchets de poisson – Espagne ; Marque d'approvisionnement local « Km 0 » – Portugal
Contrôle de la pollution et désintoxication	Récupération des eaux retenues et abstraction des matières nutritives excédentaires et autres polluants	Collaboration entre conchyliculteurs et agriculteurs pour surveiller et atténuer la pollution de l'eau, CAP2000, France
Risques naturels	Lutte contre les inondations, protection contre les tempêtes et l'érosion	Idée de projet – Études sur l'érosion locale des côtes, Suède
CULTURE		
Spiritualité et inspiration	Sentiments et bien-être personnels	Restauration du patrimoine pour sa valeur historique et productive, DE BOET, Pays-Bas
Loisirs	Opportunités pour le tourisme	Formation pour pêcheurs, Finlande Développement d'une zone de loisirs en Estonie
HABITAT		
Biodiversité	Habitat des espèces, avec ou sans valeur commerciale	Implication des pêcheurs dans la gestion d'une APM – France
Exemple de projet (Axe 4)	Tous les projets figurant dans ce tableau sont disponibles avec de plus amples informations à l'adresse suivante – http://tinyurl.com/aa4dj6l	

Source: adaptation de l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire, 2005. Les écosystèmes et le bien-être humain : Synthèse sur les zones humides et l'eau.

Rivières, étangs	Estuaires, marais	lagunes, marais salants	estran, plages, dunes	Eaux côtières, récifs, herbiers
+++	++	++	+	+++
+++	+++	+		
+	+	++	+	+++
++	++	++	+	++
+++	+++	++		
+++	++	+	+	++
+++	+++	++	+++	+++
+++	+++	+	+++	+++
++	++	+	+++	+++

Info Box 4 • La Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité et l'étude « L'économie des écosystèmes et de la biodiversité » (TEEB).

Les services écosystémiques : Action 5 de la Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité

« Avec l'aide de la Commission, les États membres cartographient les écosystèmes et leurs services et en évaluent l'état sur leur territoire d'ici à 2014, évaluent la valeur économique de ces services, et encouragent l'intégration de ces valeurs dans les systèmes de comptabilité et de notification aux niveaux de l'UE et des États membres d'ici à 2020. »

L'étude « L'économie des écosystèmes et de la biodiversité » (TEEB) est une initiative financée, entre autres, par le PNUE et la Commission européenne et est composée d'une série de rapports proposant des outils destinés aux acteurs des différents niveaux en vue d'aider à mettre les services écosystémiques à l'ordre du jour des politiques locales ou régionales.

Plusieurs éléments du rapport pour les politiques locales et régionales (TEEB D2), ainsi que des rapports pour les entreprises et pour les citoyens (TEEB D3 et D4), apportent des informations précieuses et des outils qui pourraient être utiles pour les FLAG et les porteurs de projets. Ces rapports donnent, par exemple, des conseils pratiques sur des approches permettant de faire face au défi des pertes de biodiversité au niveau local et régional, ainsi que des informations sur des techniques d'évaluation économique des services environnementaux (voir la partie C2 ci-dessous).

Les FLAG devraient être conscients des différents services que procure l'environnement dans leur zone. Pour aller plus loin encore, ils devraient examiner à quel point la prospérité et la qualité de vie de la zone dépendent de ces services et identifier toutes les menaces potentielles qui existent. Parallèlement, certains services écosystémiques pourraient aussi être sous-utilisés et présenter de nouvelles opportunités de croissance. Il est cependant important pour les FLAG de toujours garder à l'esprit que la possibilité de bénéficier de ces services devrait impliquer un certain sens des responsabilités, c'est-à-dire que le développement d'une activité basée sur un service écosystémique devrait garantir la durabilité de l'activité et de l'écosystème associé. Il pourrait être nécessaire à cet effet d'inclure une évaluation de tous les impacts négatifs de ce développement sur les services écosystémiques et d'exiger la mise en place de mesures d'atténuation associées.

En effet, le corollaire de la richesse des écosystèmes côtiers est l'attention et l'intérêt considérables qu'ils suscitent. Les milieux côtiers sont sujets à une grande variété d'utilisations, qui peuvent conduire à des tensions et des conflits entre acteurs concurrents. La gestion des usages et des conflits, tout en maximisant les bénéfices pour la société, font partie des défis que doivent affronter les acteurs du développement local dans les zones de pêche. Ce sujet sera développé dans la Partie D2 ci-dessous. Après avoir identifié les différents types de services que procure l'environnement, il peut être important de bien comprendre la valeur de ces services pour aider les communautés à choisir en connaissance de cause. Le chapitre suivant sera consacré à cette question.

C.2 Évaluer le capital environnemental : mesurer la valeur économique de l'environnement

Pourquoi calculer la valeur de l'environnement ?

Il est clair, au regard de ce que nous avons vu ci-dessus, que l'environnement procure de nombreux services vitaux aux habitants des écosystèmes. Cependant, même si tout le monde est d'accord pour dire, par exemple, qu'il est important de pouvoir respirer de l'air pur ou de vivre dans un environnement sain, il est souvent difficile d'apprécier la valeur économique de ce type de services.

Les décisions politiques sont souvent prises sur la base de compromis environnementaux, sociaux et économiques, afin de maximiser l'utilisation des ressources pour le plus grand bénéfice de la société. Une option A est comparée à des options B et C et si les considérations économiques ne sont pas les seuls paramètres pris en compte, elles n'en restent pas moins au cœur du processus de prise de décision. Voilà pourquoi il est important de pouvoir évaluer la valeur économique des services fournis par l'environnement.

Certains s'opposent à l'idée même d'apprécier la valeur économique de l'environnement. En effet, l'environnement étant à la base de toute vie sur terre et donc à la base de toute activité, sa valeur devrait être considérée, en théorie, comme étant infinie. Il est cependant impossible de traduire la valeur infinie de l'environnement en termes économiques et elle risque du coup tout simplement de ne pas être prise en compte.

En attribuant une valeur économique aux services fournis par l'environnement, on peut veiller à ce que leur valeur soit activement intégrée dans le processus de prise de décision et ne soit pas considérée comme un élément « qui est simplement là ».

En outre, comme nous l'avons vu dans les sections précédentes, l'environnement est exposé à de nombreuses utilisations diverses. Les possibilités d'utiliser une ressource à des fins diverses ne sont cependant pas infinies. Cela est dû au fait que l'utilisation d'une ressource pour une activité donnée réduit souvent la disponibilité de la même ressource pour une autre activité et aussi au fait que le développement d'un type d'activité peut avoir une incidence négative sur le développement d'autres

activités. En termes économiques, on appelle cette relation négative une « externalité négative ».

La pêche commerciale, par exemple, laisse moins de poissons pour les pêcheurs sportifs ou les plongeurs et a donc un impact négatif sur l'activité touristique que peuvent générer ces activités. D'un autre point de vue, la création de réserves marines, qui attireront probablement plus de plongeurs en raison de l'abondance plus grande de poissons, risque de réduire les prises de la pêche commerciale (du moins à court terme,

consulter la partie D3 au sujet des zones protégées) et donc d'avoir un impact sur la rentabilité de la flotte de pêche.

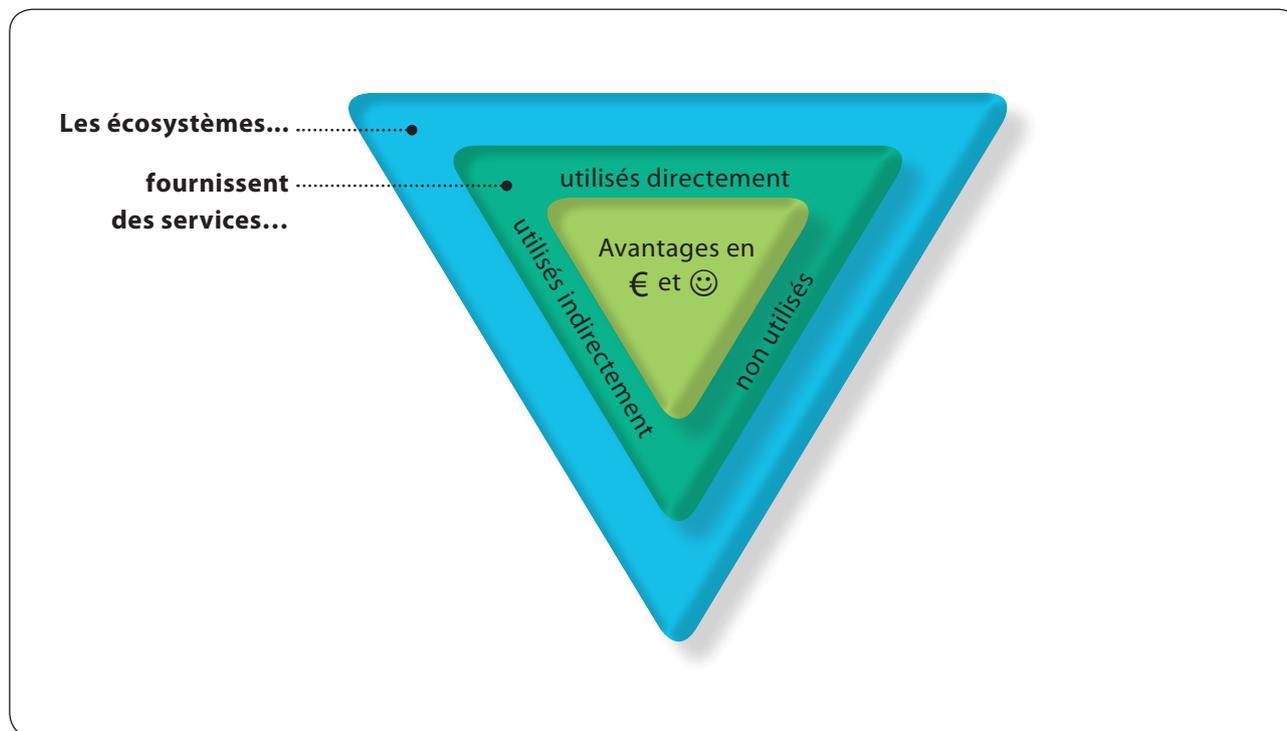
L'estimation de la valeur permet d'analyser cette situation et de réfléchir aux différentes manières d'utiliser l'environnement. On peut ensuite comparer les options et les conséquences d'un changement d'option. En reconnaissant la valeur économique des services environnementaux et la diminution possible de la fourniture de ces services à la suite du développement d'une activité nouvelle ou alternative, on peut reconnaître le rapport coût/bénéfice réel pour la société.

Types de valeurs

La valeur économique des services environnementaux peut être déduite du type d'utilisation dont ils font l'objet. En effet, différents services environnementaux (voir la partie C1 ci-dessus) peuvent être utilisés par différentes personnes/activités de différentes manières et donc faire l'objet de différents types d'utilisation et acquérir les valeurs d'usage correspondantes. Les trois principaux types de valeurs d'usage associés aux services environnementaux sont la valeur d'usage direct, la valeur d'usage indirect et la valeur de non-usage²¹.

²¹ La littérature économique identifie en réalité plus de types et de sous-types de valeur économique. Par souci de simplicité, les auteurs ont cependant choisi de se concentrer exclusivement sur les valeurs d'usage direct ou indirect et la valeur de non-usage. Les personnes intéressées par une lecture plus approfondie concernant les différents types de valeur peuvent consulter : http://www.teebweb.org/resources/ecosystem-services/#tabbed_box_1

Figure 2 – Liens entre services écosystémiques et valeurs économiques



La valeur d'usage direct d'un service découle de l'utilisation concrète et directe de ce service par l'homme. Cette utilisation directe de la ressource peut être destructive, c'est-à-dire que les biens que procure l'environnement sont consommés (par ex. le poisson pêché pour être mangé) ou non destructive, c'est-à-dire que le bien ou le service fourni est simplement apprécié (par ex. le poisson apprécié pendant les activités de plongée). Ce type de valeur environnementale est généralement associé à des services de type « approvisionnement » (pour les usages destructifs) et « culture » (pour les usages non destructifs) (voir tableau 2 pour un résumé des liens entre les différents types de services écosystémiques et leurs valeurs correspondantes).

La valeur d'usage indirect est la valeur résultant soit du service fourni par l'environnement en soutien aux activités d'usage direct ou pour permettre l'appréciation indirecte des services environnementaux. La valeur d'usage indirect est généralement liée à l'habitat et aux services culturels et régulateurs. Un éleveur de moules, par exemple, dépend de l'abri que fournit la baie pour protéger ses gisements de moules

contre les fortes tempêtes, tandis qu'il est possible également d'apprécier les bienfaits de la nature de manière indirecte en regardant un documentaire sur la pêche en Scandinavie.

La valeur de non-usage est la valeur découlant de la simple l'existence de l'environnement en soi. Pour certaines personnes, la simple existence d'un animal emblématique (par exemple le thon rouge) peut en effet avoir une valeur en soi. Ce type de valeur environnementale est lié aux services culturels.

Les différents types de valeur et leur relation avec les différents services écosystémiques figurent dans le tableau ci-dessous.

La valeur économique totale (VET) d'une ressource ou d'un service environnemental est composée de la somme des différentes valeurs d'usage et de non-usage, qui correspondent à des avantages économiques, à la fois en termes de revenu (€) et/ou de qualité de vie/biens publics (😊).

Tableau 2 – Les types de services écosystémiques et l'importance de leur valeur d'usage correspondante

	Services d'approvisionnement	Services de régulation	Services d'habitat	Services culturels
Val. d'usage direct	+++ (par ex. valeur de biens produits/consommés (poisson, sable, eau potable, etc.), appelée aussi usage destructif)	Sans objet (L'usage des services de régulation est toujours indirect)	Sans objet (L'usage des services d'habitat est toujours indirect)	+++ (par ex. valeur du tourisme côtier et des activités de loisirs (pêche, plongée...), appelé aussi usage non destructif)
Val. d'usage indirect	Sans objet (L'usage des services d'approvisionnement est toujours direct)	+++ (par ex. usage de l'abri fourni par la baie par un pisciculteur, valeur de protection contre les inondations fournie par la plage)	+++ (par ex. valeur de l'habitat pour les espèces, valeur de la zone d'alevinage pour les jeunes poissons)	Sans objet (L'usage des services culturels est toujours un usage direct ou un non-usage)
Valeur de non-usage	Sans objet (L'usage des services d'approvisionnement est toujours direct)	Sans objet (L'usage des services de régulation est toujours indirect)	Sans objet (L'usage des services d'habitat est toujours indirect)	+++ (par ex. la valeur de la conscience qu'une espèce emblématique, comme le thon rouge ou la baleine bleue, existe)

Source: adaptation de l'étude TEEB: *The Ecological and Economic Foundations*

Les acteurs locaux préfèrent généralement les valeurs d'usage direct, puisqu'il s'agit de la manière la plus simple de générer des avantages économiques directs, par exemple sous la forme de revenus. Il est cependant important de faire remarquer que ce type d'usage est très souvent exclusif, dans ce sens que la ressource ou le service utilisé risque de ne plus être disponible pour d'autres utilisations. Par conséquent, si la valeur économique directe de cet usage peut être élevée et donc séduisante pour les acteurs locaux, la communauté locale risque de perdre l'avantage des autres composants de la VET, tels que les valeurs des usages indirects et du non-usage. Ces dernières valeurs peuvent parfois s'avérer nettement supérieures au revenu que procure l'exploitation directe de la même ressource environnementale.

La pression qui incite à préférer l'usage direct d'une ressource environnementale à la préservation de sa valeur d'usage indirect ou de non-usage est également liée au délai nécessaire pour en tirer profit. L'usage direct peut généralement générer des avantages économiques dans des délais relativement brefs, tandis que les avantages de l'usage indirect ou du non-usage ont tendance à augmenter au fil de périodes plus longues et de manière plus diffuse. Par exemple, l'avantage de la protection côtière contre les événements météorologiques extrêmes ou les améliorations de la qualité de vie risquent de se concrétiser seulement à long terme. Le défi est donc d'estimer quel type d'usage ou quelle combinaison d'usages des services écosystémiques permettra de créer la VET la plus élevée pour la communauté locale et c'est là que les techniques d'évaluation deviennent importantes.

Différents types de méthodes d'évaluation

Différentes méthodes existent pour évaluer les différents usages et donc les différents services que l'environnement procure à la société. La plupart des méthodes prennent en compte la disposition de l'utilisateur à payer pour les différents services obtenus.

Lorsque les biens utilisés directement sont vendus sur le marché, les gens doivent payer ces biens. La valeur des biens fournis peut donc être calculée facilement, sur la base du prix payé par les différents utilisateurs. La valeur de l'usage direct des poissons fournis par l'écosystème, par exemple, est reflétée dans le prix payé pour ces poissons.

Des méthodes plus complexes peuvent être utilisées pour des types plus complexes d'usage direct de biens ou de services. Dans le cas des services de tourisme, par exemple, la valeur d'un parc naturel peut être calculée sur la base des dépenses totales des touristes pendant leur séjour dans le parc. Celles-ci comprendraient le prix d'entrée, s'il existe, ainsi que les frais de transport, de nourriture et de logement, s'il y en a, et le coût d'opportunité²² dû, par exemple, au manque à gagner que représente ce temps passé ailleurs qu'au travail.

Les choses se compliquent lorsque les gens ne doivent pas payer les biens ou services utilisés. C'est généralement le cas de l'utilisation des services de régulation et d'habitat, mais aussi de certains services culturels et d'approvisionnement. En effet, ces services correspondent le plus souvent à ce qu'on appelle des « biens publics », c'est-à-dire des biens qui peuvent être

utilisés par tous sans aucun coût direct²³. Dans ce cas, le marché ne reconnaît pas la valeur de ces services, puisque le consommateur ne doit pas payer pour les utiliser. Ce phénomène économique est ce qu'on appelle une « défaillance du marché ».

Faute d'un prix de marché, on doit recourir à des méthodes spécifiques pour établir ce que les gens seraient disposés à payer pour continuer à bénéficier de ces services. Dans le cas d'une plage publique, par exemple, on pourrait faire une enquête auprès des usagers de la plage pour demander combien ils seraient disposés à payer pour continuer d'utiliser la plage. Le prix moyen que les usagers seraient disposés à payer peut alors être multiplié par le nombre moyen de visiteurs par an pour calculer une valeur annuelle de la plage.

D'autres techniques impliquent le recours à des variables d'approximation, telles que le prix des propriétés dans une zone déterminée, pour en déduire la valeur de services environnementaux, comme la qualité de l'air ou un environnement sain. Par exemple, on pourrait comparer les prix de propriétés de dimensions semblables dans des zones qui présentent des différences sensibles en termes de qualité environnementale. La différence dans le prix des logements d'une zone à l'autre pourra ensuite donner une idée du montant que les gens sont disposés à payer pour vivre dans un environnement plus propre ou dans

²² En économie, le coût d'opportunité naît du principe que toute activité économique s'exerce aux dépens d'une autre. Le coût d'une activité peut donc être calculé en incluant la valeur de l'activité à laquelle il a fallu renoncer.

²³ En termes purement économiques, on considère comme bien public un « bien ou service caractérisé par la non-rivalité et la non-exclusion », ce qui signifie que la consommation de ce bien par un consommateur ne réduit pas la disponibilité du même bien pour les autres et que personne ne peut être exclu de l'utilisation de ce bien. Dans la pratique, les biens publics au sens strict sont très rares. Les biens communs sont plus courants : ils peuvent être utilisés par tous sans exclusivité, mais leur consommation par un agent économique réduit leur disponibilité pour d'autres agents.

une région d'une beauté naturelle exceptionnelle. Cet écart peut alors faire office de variable d'approximation pour estimer la valeur du service rendu par l'environnement.

Il existe de nombreuses méthodes différentes pour estimer la valeur économique des services environnementaux et l'idée n'est pas ici de fournir une liste exhaustive, mais plutôt d'informer le lecteur des nombreuses possibilités qui existent, même si ces services ne sont pas commercialisés.

Il est cependant important de noter que ces méthodes d'évaluation ne sont pas à l'abri de biais, qui doivent être pris en compte lors de la réalisation des estimations. Dans le cas de la méthode basée sur le prix d'acceptabilité (ou la disposition à payer), par exemple, le prix que le répondant déclare être disposé à payer ne lui coûte rien en réalité, ce qui peut parfois entraîner des surestimations. Aussi, le niveau du prix d'acceptabilité sera étroitement lié aux attributs personnels du répondant (par ex. son profil socioéconomique ou sa sensibilité personnelle à des questions particulières,

notamment liées à l'environnement). Cela met en évidence le fait que le recours à ces techniques d'évaluation demande une grande prudence et l'aide de professionnels capables de tenir compte de ces biais lors de la conception de l'étude.

Le lecteur désireux d'approfondir l'exploration des méthodes d'appréciation possibles trouvera de la lecture vivement recommandée sur le site web de l'étude TEEB²⁴ (voir aussi Info Box 4).

À titre d'exemple, le tableau 3 et la figure 3 essaient d'illustrer certains des différents services que peut procurer un écosystème et, en parallèle, les différentes utilisations (avec leur valeur d'usage correspondante) auxquelles l'écosystème peut être exposé. La méthode d'appréciation que l'on pourrait éventuellement utiliser est également mise en évidence.

²⁴ http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/economics/pdf/d1_summary.pdf

Tableau 3 – Exemple des divers services et valeurs correspondantes que peut fournir un atout environnemental

Atout environnemental : Plage	Type de service écosystémique	Type de valeur	Méthode d'appréciation
La plage comme source de sable Extraction de sable	Service d'approvisionnement	Valeur d'usage direct (destructif)	Prix du marché, soit le prix du sable sur le marché
La plage comme source de plaisir Utiliser la plage comme aire de loisirs	Service culturel	Valeur d'usage direct (non destructif)	Prix d'acceptabilité, soit le montant que les gens seraient disposés à payer pour continuer d'utiliser la plage
La plage comme source de beauté	Service culturel	Valeur de non-usage	Prix d'acceptabilité, soit le montant que les gens seraient disposés à payer pour assurer l'existence de la belle plage
La plage comme source de protection La plage comme barrière naturelle contre les inondations	Service de régulation	Valeur d'usage indirect	Coût de remplacement, soit le coût des dégâts éventuels provoqués par l'absence de la plage, le coût de la construction et de l'entretien d'une digue pouvant assurer le même degré de protection

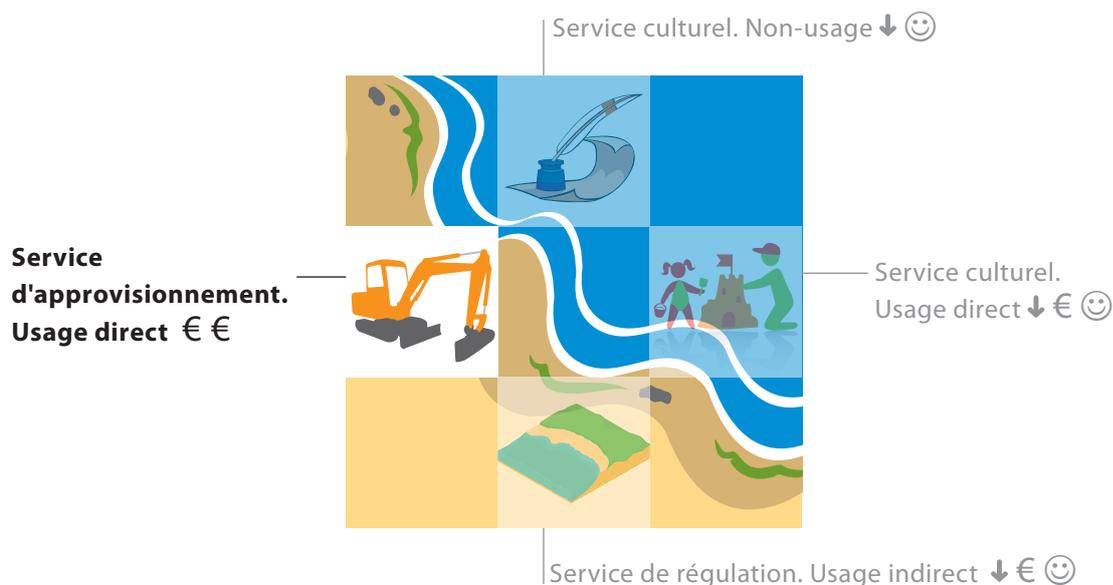
On constate que la plage peut être utilisée pour toutes sortes d'activités. Toutes ces activités utilisant essentiellement le même écosystème, il est nécessaire d'examiner tous les différents types d'usage pour estimer les probables impacts réciproques de ces usages. Dans ce cas, par exemple, l'extraction de sable est l'activité susceptible de générer un revenu de la manière la plus directe. En l'exploitant, il faut cependant garder à l'esprit que cette activité exclura probablement l'utilisation de la plage par des visiteurs (entraînant la perte de l'argent qu'ils auraient dépensé dans la région),

tandis qu'elle risque aussi de détruire la protection naturelle fournie par la plage contre les inondations. L'option d'autoriser l'extraction de sable devrait donc prendre en compte les coûts et avantages correspondants, le bénéfice engendré par l'extraction du sable risquant d'être absorbé par les impacts négatifs de cette activité sur d'autres utilisations potentielles de la plage. Les FLAG doivent intégrer ce type d'analyses dans leur processus de prise de décision.

Figure 3 – VET : la valeur environnementale totale d'une ressource cumule ses différentes valeurs d'usage, soit la somme des valeurs d'usage direct € et indirect et de non-usage 😊

Choix de développement local : le scénario de la pelleuse

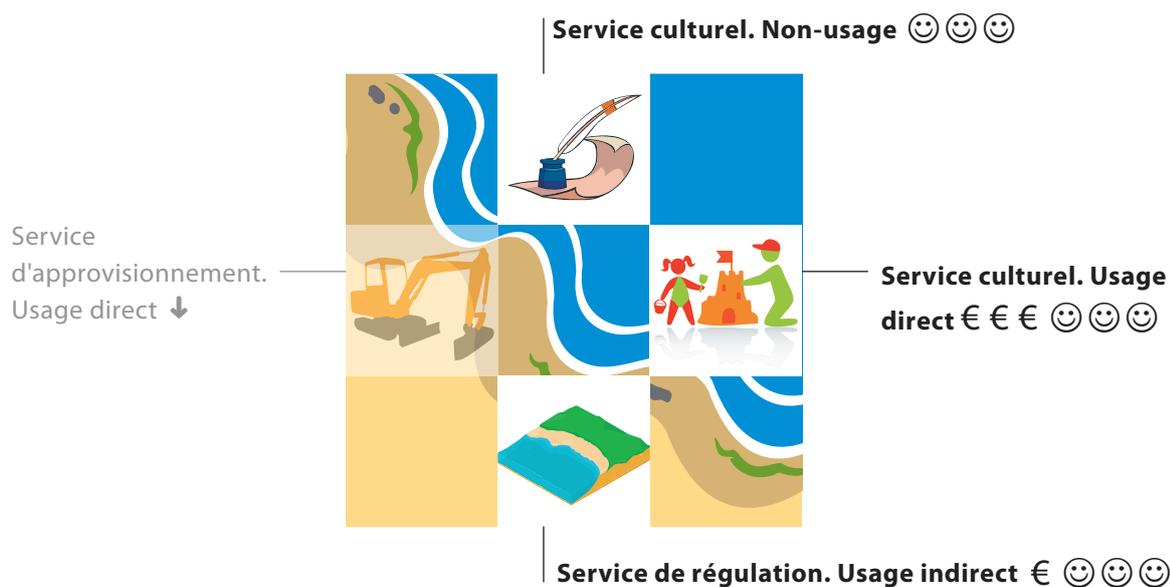
Choisir une option de développement peut avoir un impact négatif sur la valeur d'usage ou de non-usage des autres services



Score VET = 7 points (€ € € € 😞 😞 😞)

Choix de développement local : le scénario du « château de sable »

... tandis que le choix d'une autre solution pourrait permettre à d'autres utilisations ou services de se greffer et d'augmenter la valeur totale du patrimoine



Score VET = 13 points (€ € € € 😊 😊 😊 😊 😊 😊 😊 😊)

Les FLAG peuvent utiliser l'estimation de la valeur économique à de nombreuses fins :

- > L'estimation peut être utilisée pour évaluer différents scénarios de développement (en comparant entre elles les valeurs des différentes options, comme dans le cas de la plage ci-dessus, par exemple) ou pour convaincre certains groupes d'intérêt de la valeur des actions environnementales. Elle peut également être utilisée pour chercher une reconnaissance au niveau régional/national de la valeur des services fournis et, par conséquent, de la nécessité d'une aide adéquate pour assurer la gestion de ces services.

- > L'estimation peut également être utilisée comme base d'un critère de sélection de projets – à la fois pour les projets réalisés par des tiers et pour des projets « doux » réalisés par le FLAG lui-même (études, formation, etcétera).

Il est important de rappeler, cependant, que l'estimation ne sert pas à évaluer la valeur totale de l'environnement, qui est infinie. Elle devrait plutôt être considérée comme un outil pour aider les décideurs à prendre en considération les différentes alternatives, son usage ultime dépendant des objectifs du FLAG.

Points clés de la section :

- > L'environnement est à la base de toute activité économique. Son importance peut être analysée en examinant les différents services procurés par les écosystèmes.
- > On peut attribuer une valeur aux différents services écosystémiques procurés par l'environnement. Cela peut aider à assurer leur visibilité économique et fournir une base pour prendre des décisions en connaissance de cause.
- > Les services écosystémiques génèrent différents types de valeurs, qui peuvent être calculées selon différentes méthodes.
- > Les FLAG peuvent utiliser leur capital environnemental de plusieurs manières, mais les décisions doivent prendre en compte les effets sur les différents services écosystémiques fournis.

D. Différentes voies vers la croissance verte

Dans cette section, les FLAG trouveront une série d'options/de possibilités à prendre en considération pour tirer le meilleur parti de leur capital environnemental. Ces options vont d'une meilleure planification des actions au développement de nouveaux domaines d'activité, mais elles impliquent toutes que le FLAG effectue un choix stratégique qui corresponde aux possibilités du territoire.

Les FLAG ont un grand avantage par rapport à de nombreuses organisations locales du fait de leur capacité à recourir à une combinaison de plusieurs outils, dans des domaines très variés et sur plusieurs années, pour réaliser les objectifs stratégiques qu'ils ont identifiés pour leurs zones.

Ils peuvent, par exemple, concevoir des ensembles d'activités « douces », telles que la recherche, la formation et les conseils, afin de préparer le terrain pour des investissements ultérieurs plus « durs » et de plus grande envergure. Ils peuvent aussi accorder des bourses et soutenir l'investissement dans des infrastructures, bâtiments et machines de dimensions modestes, ainsi que dans le contrôle de la qualité, le marketing et la promotion. Le défi pour les FLAG est de concevoir et de mettre en œuvre ces ensembles d'une manière qui renforce quelques alternatives environnementales stratégiques esquissées ci-dessous.

D.1 Les services écosystémiques locaux et les menaces/opportunités correspondantes

Comme nous l'avons précisé dans la partie C1 du présent guide, l'environnement fournit un large éventail de services. Le type et l'ampleur de ces services varient en fonction de la zone concernée. Les FLAG, en tant qu'organismes multisectoriels, visant à concilier des intérêts divers au profit du territoire, sont bien placés pour identifier les différents services écosystémiques que procure l'environnement local.

Identifier ces différents services et souligner leur importance, soit à l'aide de techniques d'évaluation, soit simplement par la sensibilisation quant à leurs avantages, constitue une première étape pour aider les parties prenantes à prendre conscience de leur valeur et de la nécessité de les prendre en compte dans leurs activités quotidiennes.

Outre la simple identification des services que procure l'environnement, les FLAG devraient aussi examiner la dépendance de différents secteurs économiques à l'égard de ces différents services. Certains pans

de l'économie, tels que la pêche ou l'aquaculture, dépendent plus que d'autres de la disponibilité des biens et services fournis par l'environnement et sont, par conséquent, plus sensibles aux perturbations. Cependant, à des degrés divers, toutes les activités économiques dépendent des services fournis par l'environnement. L'étape suivante est donc d'identifier les dangers éventuels qui menacent la fourniture de ces biens et services – et donc l'économie locale – et de développer des mesures d'atténuation adéquates.

Lors de l'évaluation de projets potentiels, la diversité des services écosystémiques touchés devrait également être prise en compte. Comme nous l'avons déjà dit ci-dessus dans le présent guide (voir partie C2), le développement d'une activité donnée peut avoir un impact négatif, direct ou indirect, sur des services écosystémiques et donc sur les activités qui en dépendent. Cela est particulièrement pertinent pour les services environnementaux qui fournissent des biens publics, ces biens bénéficiant à tous, mais sans être reconnus

comme tels, ce qui signifie qu'ils sont souvent sacrifiés au profit de gains à court terme. Les études d'incidence environnementale et autres, ainsi que les analyses de rentabilité, sont des outils utilisant des techniques d'évaluation et peuvent être utilisés pour effectuer des choix stratégiques concernant le développement d'une zone en toute connaissance de cause.

Le point de vue d'un FLAG : FLAG Pays d'Auray (France) – la qualité de l'eau comme service environnemental essentiel

Le Pays d'Auray, un territoire côtier de 630 km², est composé d'une série de systèmes écologiques et hydrologique riches : estuaires, baies, golfes et îles ; des points névralgiques de l'attrait du milieu, recherchés par les amoureux de la nature, mais utilisés aussi quotidiennement par plusieurs producteurs primaires.

L'image de la zone a toujours été étroitement liée la qualité de son environnement et à la qualité de vie qui l'accompagne. Elle est utilisée par une série de parties prenantes et de producteurs, qui ont développé des activités et des produits qui associent leur propre savoir-faire à l'image générale de la zone.

La pêche et la production de crustacés sont des secteurs importants en termes de valeur ajoutée et d'emploi sur ce territoire. Ces activités luttent pourtant pour décrocher une place légitime sur une côte de plus en plus fréquentée et convoitée.

L'agriculture, la pêche, la conchyliculture, les sports aquatiques, les centres de bien-être, les résidences secondaires... autant de secteurs différents pour des objectifs différents et des usagers différents, mais dont la durabilité dépend du maintien d'un environnement de qualité et, plus spécifiquement, d'un élément clé de cet environnement : l'eau.

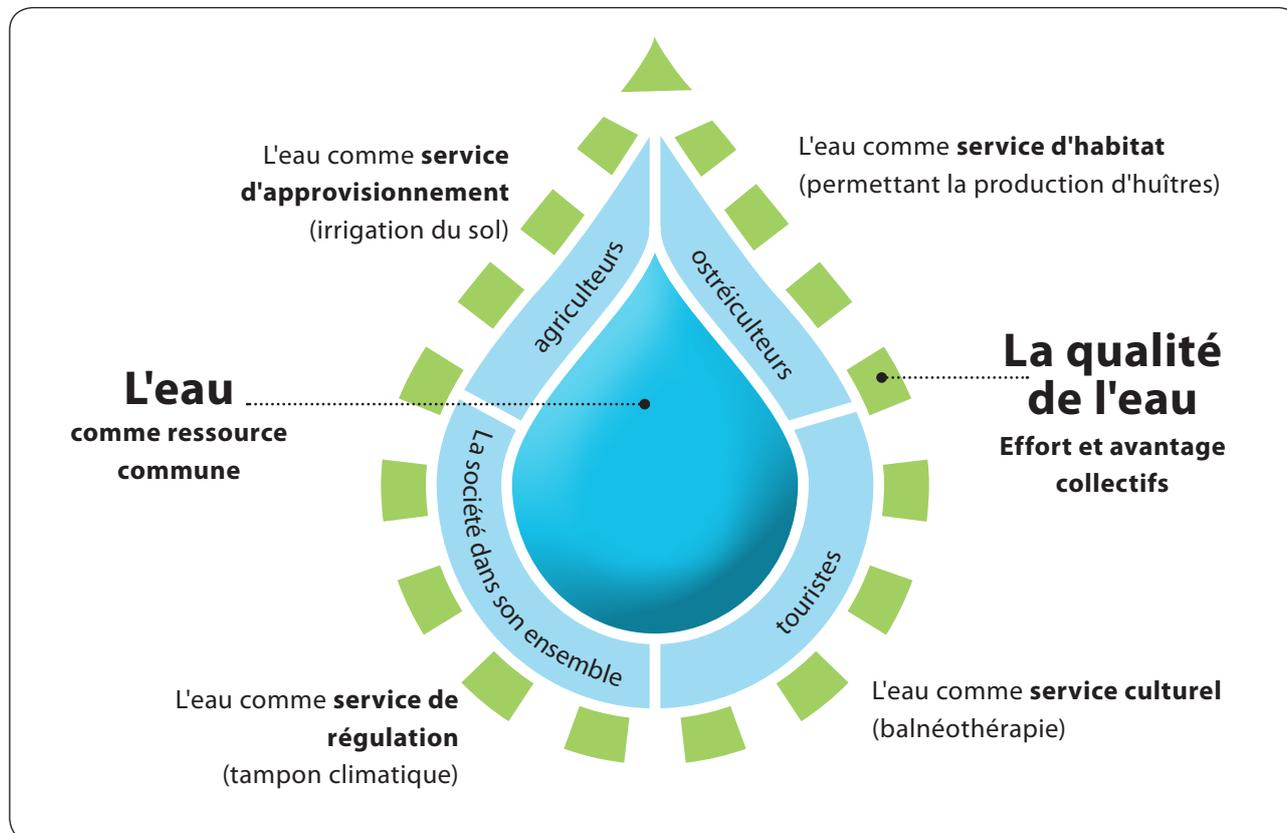
Le FLAG Pays d'Auray a reconnu l'importance de ce service écosystémique et a mis la qualité de l'eau au cœur de sa stratégie locale de développement (voir Figure 4). Concrètement, deux projets liés à ce thème ont déjà été sélectionnés. Le premier est une plateforme de consultation (du nom de CAP 2000, voir la bonne pratique FARNET n° 16²⁵), qui vise à réunir les différents utilisateurs de l'eau pour trouver des solutions aux problèmes de pollution de l'eau et à informer les parties prenantes de l'importance du maintien de normes élevées de qualité de l'eau. Le deuxième est la création d'un « observatoire de l'eau » pour surveiller la qualité de l'eau et identifier les effets négatifs éventuels sur les différents usages de cette ressource partagée.

²⁵ https://webgate.ec.europa.eu/fpifs/cms/farnet/files/documents/FARNET_GP_16-FR04-FR_Cap2000.pdf

Points clés de la section :

- > Identifier, mettre en valeur et mieux faire connaître l'ampleur et l'importance des services écosystémiques pour l'économie locale.
- > Identifier les services écosystémiques essentiels et les menaces connexes et élaborer des mesures d'atténuation adéquates.

Figure 4 – L'eau comme atout environnemental essentiel



D.2 Cultiver et maintenir un « écosystème des utilisateurs » viable

L'ensemble des utilisateurs qui partagent un intérêt pour une même ressource peut être qualifié d'« écosystème des utilisateurs » : une série complexe et dynamique de relations qui se développe dans le cadre d'une série de contraintes naturelles, économiques et légales. Si le recours à une « approche écosystémique des utilisateurs » peut sembler difficile, il n'est pas seulement souhaitable, mais parfois essentiel pour obtenir des pratiques de gestion durables. Les approches ascendantes, multisectorielles et axées sur les écosystèmes qui prennent en compte la diversité des utilisateurs en termes de présence, de priorités et de compromis entre différents services écosystémiques, ont le potentiel d'assurer le développement durable avec plus de précision que de nombreuses approches sectorielles et descendantes.

En effet, depuis la première conférence de Rio sur le développement durable en 1992, des principes de cohérence essentiels, qui reconnaissent et prennent en compte la diversité des utilisateurs et les limites territoriales des environnements qui les portent, ont été ratifiés par la *Communauté européenne*. D'abord et notamment avec la *Directive-cadre sur l'eau* (2000/60/CE), qui exige que les États membres mettent en place des mesures de gestion intégrée des bassins hydrographiques pour assurer le bon état écologique des eaux d'ici 2015. Cela a nécessité d'abandonner les frontières « administratives », qui conviennent mal pour faire face à des sujets liés à des écosystèmes qui s'étendent sur plusieurs juridictions locales et régionales.

Cela a fortement inspiré la Directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » plus récente (DCSMM – 2008/56/CE), qui appliquera des principes semblables aux milieux côtiers et marins.

Les FLAG, en tant que représentants de la diversité des intérêts et des compétences d'une zone géographique déterminée, peuvent devenir un outil décisif pour mieux inclure, comprendre et structurer les activités économiques existantes ou émergentes. Par leur position unique, faisant le lien entre différents secteurs, ils sont bien placés pour reconnaître les différentes menaces et opportunités résultant des changements législatifs liés aux politiques environnementales et pour assurer que la voix des zones de pêche soit entendue par les milieux des décideurs.

Les partenariats multipartites comme outil de gestion du territoire et des ressources

Comme l'explique l'étude de Gutierrez *et al.*²⁶ (2011), la réussite des politiques de gestion des ressources est positivement influencée par l'implication active des communautés de pêcheurs dans les aspects de gouvernance et de gestion.

Cette logique mérite d'être appliquée, au-delà des ressources de la pêche, à l'environnement et aux services écosystémiques qui fournissent et soutiennent la ressource proprement dite.

²⁶ Nicolás L. Gutiérrez, Ray Hilborn & Omar Defeo. Leadership, social capital and incentives promote successful fisheries in *Nature* 470, 386–389

À travers ses activités, de la définition de la stratégie à son rôle d'animation et de sensibilisation, l'un des principaux objectifs du FLAG devrait être de viser à une compréhension partagée des nombreux problèmes auxquels sont confrontés les parties prenantes de la zone. Rassembler les connaissances, relier les initiatives des membres individuels du FLAG et orienter des projets isolés introduits dans le FLAG dans un sens qui maximalise les interconnexions avec d'autres initiatives, voilà quelques éléments essentiels nécessaires pour transformer cette approche en valeur ajoutée pour la zone et assurer le meilleur usage des ressources environnementales locales.

L'Axe 4, un outil pour mettre en œuvre les objectifs de la Gestion intégrée des zones côtières (GIZC), tout en mettant au centre les communautés de pêcheurs

Dans la mesure du possible, les FLAG devraient dresser le bilan et intégrer les méthodologies et expériences de la GIZC qui émergent actuellement dans leurs zones (voir Info Box 5 pour plus d'informations sur les politiques de GIZC dans l'UE). Dans la GIZC, tout comme dans l'Axe 4, la valeur ajoutée réside dans la manière de mettre en place les projets et dans les liens entre différentes parties prenantes pour atteindre des résultats supérieurs à la somme de leurs efforts individuels. L'Axe 4 n'est pas seulement un outil puissant pour la promotion ou la mise en œuvre des stratégies et programmes de GIZC existants, mais aussi une manière d'ajouter de la valeur à ces approches en améliorant l'inclusion de la dimension socioéconomique locale dans les politiques de GIZC, qui sont souvent appliquées à une échelle plus vaste que la zone du FLAG.

Info Box 5 • La GIZC : une série de recommandations visant à maximiser l'implication des parties prenantes dans les zones côtières

En 2002, le Parlement européen et le Conseil ont adopté une *recommandation* sur la gestion intégrée des zones côtières (GIZC), qui définit les principes de la planification et de la gestion durables des zones côtières. Il s'agit notamment du besoin de baser la planification sur des connaissances établies et solides, de considérer une perspective multisectorielle à long terme, d'impliquer les parties prenantes de manière proactive et de prendre en compte à la fois les composants terrestres et marins de la zone côtière.

À de nombreux égards, les objectifs de la GIZC sont compatibles avec les buts de l'Axe 4, qui devraient être pris en compte par les FLAG lors du développement de leurs zones. Il est recommandé, par exemple, que les politiques de GIZC adoptent une approche stratégique de la gestion de leurs zones côtières, basée sur :

- > des mesures de protection côtière appropriées et écologiques, y compris la protection des agglomérations côtières et de leur patrimoine culturel ;
- > des opportunités économiques et options d'emploi durables ;
- > un système culturel et social opérationnel dans les communautés locales.

Pour un aperçu des opportunités de financement de la GIZC, consulter <http://ec.europa.eu/environment/iczm/pdf/ICZM%20-%20%20EU%20Funding%20opportunities.pdf>

Pour des exemples de projets de GIZC financés par le programme LIFE, se référer au guide « LIFE and Coastal Management » (« LIFE et la gestion des zones côtières »), disponible en ligne à l'adresse suivante :

<http://ec.europa.eu/environment/life/publications/lifepublications/lifefocus/documents/coastal.pdf>

Le point de vue d'un FLAG : FLAG Sotavento Algarve (Portugal) – trouver des synergies entre organismes distincts

La Ria Formosa, près d'Olhão au Portugal, est une zone Natura 2000 qui a récemment été choisie comme l'une des sept merveilles naturelles du Portugal. Classée Parc naturel depuis 1987 et désignée Zone de protection spéciale dans le cadre de la Directive « Oiseaux » (79/409/CEE(1)) (voir Info Box 7 sur Natura 2000 ci-dessous), cette zone est également exposée à de fortes pressions liées au développement du tourisme

et des activités nautiques. Entre 2003 et 2005, l'Institut pour la conservation de la nature du Portugal a développé une stratégie de GIZC nationale et, par l'intermédiaire de plusieurs groupes de travail, des stratégies d'aménagement du territoire et de développement régional pour les zones côtières du Portugal. Pour mettre en œuvre cette stratégie à la Ria Formosa, l'entreprise publique « Polis Litoral Ria Formosa Ltd. »²⁷ a été créée. Il s'agissait d'un premier pas vers l'application d'une approche intégrée du réaménagement et de l'amélioration du littoral. Avec un budget d'environ

²⁷ <http://www.polislitoralriiformosa.pt/programa.php>

87 millions d'euros (financé par l'intermédiaire du Fonds européen de développement régional (FEDER) et de contributions nationales), la société (appartenant majoritairement à l'état, quatre municipalités locales possédant des parts minoritaires) mène un programme de GIZC ambitieux de planification et de gestion urbaine, axé prioritairement sur la restauration des écosystèmes côtiers et la réduction de la pression humaine.

Dans ce contexte, le FLAG s'appuie sur l'expérience existante en matière de GIZC. À travers la stratégie de développement local et les membres qui composent le partenariat, le FLAG a développé des liens, en termes de priorités et de contacts, avec la structure Polis Litoral existante. La valeur ajoutée du FLAG et ici visible dans le renforcement des aspects socioéconomiques de l'intervention de la politique de GIZC.

Points clés de la section :

- > Les FLAG sont bien placés pour gérer un « écosystème des utilisateurs » en prenant en compte la diversité des utilisateurs et les différents compromis et priorités dans l'utilisation des services écosystémiques.
- > La réussite des politiques de gestion des ressources est positivement influencée par l'implication active des communautés locales.
- > L'Axe 4 peut aider à promouvoir et/ou à mettre en œuvre des initiatives de GIZC, tout en réservant une place importante aux dimensions socioéconomiques des politiques liées à la GIZC.

D.3 Combiner la valeur environnementale et économique des écosystèmes protégés

Les zones protégées sont extrêmement variées mais poursuivent l'objectif commun de mettre en place un ensemble de règles visant à promouvoir la protection de l'environnement. Historiquement, la place des activités humaines dans ces milieux protégés a été négligée, voire tout simplement niée. Cette situation a entraîné une série de conséquences négatives, de conflits parfois violents entre conservateurs et utilisateurs au manque total de respect pour les règles, en passant par des difficultés considérables pour les appliquer. Cela a souvent entraîné l'échec des initiatives de protection de l'environnement, ainsi que des dommages socioéconomiques pour les communautés locales.

On reconnaît cependant de plus en plus que les environnements protégés ne peuvent être mis en place sans lien avec les communautés qui vivent à l'intérieur de ces zones ou qui les utilisent, que ce soit à des fins professionnelles ou de loisirs. Cette prise de conscience a suscité à son tour des appels à une meilleure reconnaissance de l'importance des acteurs locaux pour mettre en avant le programme de protection et de la nécessité de garantir des conditions socioéconomiques adéquates pour ces acteurs. Cependant, une meilleure reconnaissance du rôle des acteurs locaux entraîne aussi la nécessité de changer de perspective quant à la relation des communautés locales avec la nature et de renforcer leur sens des responsabilités en matière de préservation des ressources environnementales. Reconnaître la diversité des services procurés par l'environnement, au-delà de l'utilisation directe des ressources environnementales (voir partie C1 sur les services écosystémiques), est un pas dans la bonne direction.

Comme nous l'avons déjà dit, la nature a toujours été au cœur de la mise en place des zones protégées. Les FLAG peuvent jouer un rôle décisif pour rapprocher les communautés locales de ce cœur.

Aires de protection marines

Il existe de nombreuses définitions des aires de protection marines (APM), mais la plupart partagent l'objectif d'essayer de protéger des ressources naturelles et/ou culturelles, connaissent une certaine forme de gestion par des moyens réglementaires ou autres, et sont axées sur le milieu marin (y compris les marées)²⁸.

Ce qui varie d'une APM à l'autre, c'est le degré de protection offert et, par conséquent, les restrictions imposées aux activités humaines. Elles vont de la protection totale de zones entières, interdisant toute activité humaine, voire tout accès à la zone concernée, à la tolérance pour certaines activités humaines, mais dans le respect de certaines règles et restrictions. L'Union internationale pour la nature (UICN) classe les zones protégées en six catégories différentes en fonction de leurs objectifs et du degré de protection qu'elles offrent (voir Info Box 6 pour plus de détails).

²⁸ Voici une définition formelle des APM largement acceptée, formulée par l'UICN : « Un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés »

Info Box 6 • Classification des aires protégées marines par l’UICN et leurs objectifs respectifs²⁹ :

Catégorie Ia – Réserve naturelle intégrale, une zone protégée gérée principalement pour la science ;

Catégorie Ib – Zone de nature sauvage, une zone protégée gérée principalement pour la protection de la nature ;

Catégorie II – Parc national, une zone protégée gérée principalement pour la conservation des écosystèmes et les loisirs ;

Catégorie III – Monument ou élément naturel, une zone protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques ;

Catégorie IV – Aire de gestion des habitats ou des espèces, une zone protégée gérée principalement pour la conservation au moyen d’interventions de gestion ;

Catégorie V – Paysage terrestre ou marin protégé, une zone protégée gérée principalement pour la conservation des paysages terrestres et marins et les loisirs ;

Catégorie VI – Aire protégée avec utilisation durable des ressources naturelles, une zone protégée gérée principalement pour l’utilisation durable des écosystèmes naturels.

²⁹ Pour plus d’informations, consulter les directives de l’UICN sur les AMP <http://data.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/PAPS-016-fr.pdf>

La mise en place d’AMP dans l’Union européenne est régie par de nombreux impératifs politiques différents, d’où la présence croissante de ces instruments dans la vie des communautés de pêcheurs. L’actuelle Directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » stipule, par exemple, que les États membres doivent développer et mettre en œuvre des mesures de protection pour préserver la biodiversité marine. Cela comprend la mise en place d’un réseau d’Aires de protection marines. Les Directives « Oiseaux » et « Habitats » (ainsi que le réseau Natura 2000 correspondant, voir Info Box 7) sont deux autres instruments importants de la politique incitant à la désignation de zones protégées au niveau européen.

Il ne s’agit que de quelques-uns des nombreux instruments politiques encourageant la création d’APM dans l’UE³⁰, qui suggèrent que la tendance à créer des APM se poursuivra dans la durée et que les communautés locales devraient mieux s’y préparer et essayer d’en tirer profit. Cela est clairement possible avec l’aide des FLAG.

³⁰ Pour ne citer que quelques autres instruments politiques encourageant la mise en place d’APM sous une forme ou une autre dans les eaux de l’UE : la Convention sur la diversité biologique, la Convention de Ramsar (protection des zones humides), la Convention OSPAR, la Convention d’Helsinki (HELCOM), la Recommandation sur la GIZC, etc. Pour un aperçu de ces instruments politiques, consulter http://www.theseusproject.eu/wiki/Marine_Protected_Areas_in_Europe#_note-IUCN94

Info Box 7 • Le réseau Natura 2000 et les mesures en matière de pêche

Natura 2000 est un réseau de zones protégées désignées dans le cadre de deux directives : la Directive « Oiseaux » (79/409/CEE) et la Directive « Habitats » (92/43/EEC). La première aide à mettre en place des « Zones de protection spéciale » (ZPS), tandis que la deuxième propose de désigner des « Zones spéciales de conservation » (ZSC) sur la base de « Sites d'importance communautaire » (SIC). L'ensemble des ZPS et des ZSC constitue le réseau Natura 2000. L'objectif de ces instruments est d'assurer la survie à long terme des espèces et des habitats les plus précieux et les plus menacés d'Europe.

Si la désignation de sites marins a d'abord été lente, elle est actuellement en train d'accélérer, surtout sous la pression du Plan d'action en faveur de la biodiversité de l'UE. Par conséquent, Natura 2000 est et restera présent dans les zones de pêche. Un document dédié a été développé par la DG Environnement et la DG MARE pour clarifier les liens entre les sites Natura 2000 et les mesures de gestion de la pêche. Ce document explique les règles à suivre lorsque la mise en place d'un site Natura 2000 prévoit la mise en œuvre de mesures en matière de pêche (par ex. la nécessité d'une base scientifique solide, la concertation avec la DG MARE et les parties prenantes concernées par la pêche, etc.).

Pour plus d'informations sur Natura 2000 et les mesures liées à la pêche, consulter les lignes directrices dans le document suivant : http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/marine/docs/fish_measures.pdf

Du point de vue des communautés locales, les APM offrent une série d'avantages résultant des différents services écosystémiques qu'elles procurent (se référer à la partie C pour plus d'informations sur les services écosystémiques).

Les avantages les plus évidents sont associés aux services d'approvisionnement et culturels fournis par les APM. En effet, la protection des zones particulières, telles que les zones d'alevinage des jeunes poissons ou les lieux de ponte, entraînera probablement une augmentation de la production de biomasse halieutique, qui peut avoir des retombées, par effet de débordement³¹, sous la forme d'une amélioration des prises des pêcheurs actifs dans les zones voisines à ces réserves. Parallèlement, la biodiversité améliorée, à la fois sur terre et en mer, peut stimuler l'écotourisme, ainsi que la plongée sportive et la navigation de plaisance.

³¹ L'effet de débordement est l'effet des poissons ou autres organismes vivants qui sortent des limites de la zone protégée suite à la surpopulation (manque d'espace ou de nourriture) ou pour trouver des partenaires en vue de se reproduire. Il prend généralement un certain temps avant de survenir, la biomasse de la zone protégée devant d'abord atteindre un certain niveau.

Outre ces services apportant des avantages directs à la population, sous forme de poissons ou de loisirs, les APM ont également le pouvoir potentiel de protéger contre la perte de biodiversité et contre les événements météorologiques extrêmes ou le changement climatique. L'impact de violentes tempêtes et des inondations qui les accompagnent peut être limité par certaines défenses naturelles, telles que les dunes, les zones humides, les marais et les plaines inondables. Et même si les individus ne bénéficient pas de retombées financières directes provenant de ces services sur une base quotidienne, les conséquences de l'absence de cette protection pourraient avoir des conséquences financières graves pour les individus et les communautés.

Les zones marines protégées peuvent également fournir d'autres avantages aux régions locales, tels qu'une aide à la régulation climatique (pluie), l'absorption d'émissions de dioxyde de carbone et toutes sortes d'autres services de régulation qui fonctionnent d'autant mieux qu'ils sont fournis par un écosystème bien conservé.

Tableau 4 – Exemples d'avantages liés aux services écosystémiques résultant des APM

Type de services	Quelques avantages connexes pour les collectivités locales
Services d'approvisionnement	Augmentation des prises de poissons/crustacés dans les zones voisines suite aux effets de débordement...
Services d'habitat	Aires d'alevinage pour les espèces marines, sanctuaires pour les espèces en voie de disparition...
Services de régulation	Protection contre les tempêtes, les inondations, l'érosion, le changement climatique...
Services culturels	Écotourisme, activités dans la nature, protection de sites historiques (par ex. des bâtiments traditionnels ou des épaves)...

La diversité des services et avantages connexes que peuvent offrir les APM implique qu'elles devraient être considérées comme une caractéristique essentielle de l'économie d'une région. Grâce à la coopération et à la planification, les communautés locales et leur FLAG peuvent combiner mesures de protection et services de bien commun avec des activités de promotion des avantages économiques directs pour leur région.

Le point de vue d'un FLAG : FLAG de Marennes Oléron (France) – assurer l'implication des pêcheurs dans la conception d'une APM³²

Comme le signale l'étude de Gutierrez et al. (2011)³³, à condition de prévoir un volet significatif de gestion locale et de faciliter l'implication des communautés de pêcheurs, les APM peuvent être des outils puissants pour assurer la coexistence de pêcheries durables et de préservation des écosystèmes. À travers les projets d'implication des communautés, l'Axe 4 peut promouvoir une meilleure inclusion des pêcheurs dans la conception et la gestion des APM, comme le souligne le projet suivant du FLAG de Marennes Oléron en France.

Le processus d'aménagement du Parc naturel marin (PNM) de l'Estuaire de la Gironde et du Pertuis charentais fait suite à la désignation de la région comme Site d'importance communautaire (voir Info Box 7 à propos

de Natura 2000). Entre octobre 2009 et décembre 2010, 30 groupes de travail mobilisant 150 représentants des diverses activités, industries et associations de la région concernées par le PNM ont été organisés afin de déterminer les positions des parties prenantes et de les soumettre au Comité de Concertation. Ce processus visait à établir la stratégie de gestion d'un parc marin de 6 500 km², appelé à devenir la plus vaste zone de protection marine en France métropolitaine. Cette région abrite quelques-uns des ports de pêche les plus actifs de France ainsi que de nombreuses activités récréatives et industrielles.

Les acteurs de la pêche, représentés par les trois Comités régionaux des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) présents dans la région, ont été étroitement mêlés à la consultation afin de tenir compte de leurs perspectives et d'assurer la continuité de leur activité professionnelle. Néanmoins, à la suite de la lenteur inhérente du processus et pour garantir une présence permanente aux différentes réunions et s'assurer que les voix des pêcheurs soient non seulement entendues mais aussi comprises par les acteurs issus de secteurs autres que celui de la pêche (scientifiques, ONG, représentants de la société civile), le CRPMEM de Poitou-Charentes a lancé un projet au titre de l'Axe 4 pour recruter un coordinateur de mission avec un contrat d'un an renouvelable.

La tâche du coordinateur, qui avait des connaissances scientifiques et de l'expérience de terrain dans le secteur de la pêche, consistait à représenter les intérêts de la pêche locale à toutes les réunions du Comité de Concertation lorsque des décisions contraignantes devaient être prises. Sa mission consistait également à informer proactivement, sur une base permanente,

³² Voir bonne pratique FARNET n° 004 https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/cms/farnet/sites/default/files/documents/GP_004-FR05-FR_Marine-Protected-Area.pdf

³³ Gutierrez, N.L., R. Hilborn, and O. Defeo. 2011. Leadership, social capital and incentives promote successful fisheries. *Nature* 470: 385-388. 2011.

les principales parties prenantes au sujet du processus, en résumant les informations techniques issues de ces réunions (analyse scientifique et perspectives des acteurs extérieurs au secteur de la pêche) et en les communiquant aux organisations de pêche et aux individus intéressés.

S'appuyant sur cette expérience positive, le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Poitou-Charentes a décidé de tirer parti de la dynamique déclenchée par l'Axe 4 et a proposé un nouveau projet au FLAG en 2012. Sur la base d'études de faisabilité préalables, qui montraient une demande flagrante et un grand enthousiasme du secteur et des parties prenantes du littoral, le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins a proposé un projet visant à tester les effets de récifs artificiels sur un site de 25 ha. Bien que la mise en œuvre technique et la production d'éléments concrets soient déléguées à un tiers³⁴, le Comité des pêches maritimes, en tant que principal porteur du projet, continuera de jouer un rôle actif dans l'association de la protection de l'environnement et de l'utilisation durable des ressources, adaptée aux spécificités des pêcheries locales quant à l'équipement, aux espèces et au caractère saisonnier.

Zones protégées et eaux intérieures

Les eaux intérieures accueillent aussi une diversité très riche d'écosystèmes (rivières, zones humides, deltas, étangs, lacs...), mais sont encore plus étroitement intégrées dans les activités humaines que le milieu marin. En effet, si une grande partie de l'environnement marin est hors de la portée de la majorité de la population, les eaux intérieures sont, par défaut, entourées de populations humaines, ce qui peut entraîner une pression encore plus importante sur ces écosystèmes. La pollution d'origine industrielle, agricole ou

résidentielle, l'utilisation de l'eau pour l'irrigation, le drainage des zones humides ou l'aménagement des cours d'eau à des fins économiques ou de promotion immobilière sont autant de menaces majeures pour les écosystèmes qui dépendent des eaux intérieures. Cependant, à l'instar des écosystèmes marins, les écosystèmes aquatiques intérieurs sont également des fournisseurs très importants de services écosystémiques (approvisionnement en eau pour des usages domestiques ou agricoles, zones de loisirs, habitats essentiels pour la faune...), ce qui souligne la nécessité de reconnaître leur importance et d'assurer une protection adéquate.

La pêche et la pisciculture dans les eaux intérieures sont des activités traditionnelles dans la plupart des régions d'Europe, même si certaines pratiques, telles que la pêche commerciale et la pisciculture extensive, semblent être sur le déclin. Une caractéristique intéressante de ces activités actuellement déclinantes est le fait qu'elles ont évolué avec l'environnement sur lequel elles étaient basées, au point d'entraîner aujourd'hui une très forte interdépendance. Dans le cas de l'élevage traditionnel de carpes, par exemple, les poissons dépendent de l'eau qui est leur espace de vie et leur source de nourriture, mais ils aident en même temps l'écosystème à se maintenir dans sa forme fonctionnelle. En effet, la carpe, qui est un poisson essentiellement végétarien, prévient la prolifération des algues ou des herbes qui, sinon, mèneraient rapidement à l'eutrophisation³⁵ de l'eau et/ou à l'étouffement progressif du cours d'eau. Dans cet exemple, la production traditionnelle de carpes aide donc à maintenir le bon fonctionnement des écosystèmes des étangs et de leurs services associés (voir tableau 5).

³⁴ CREA: Centre régional d'expérimentation et d'application aquacole.

³⁵ L'eutrophisation est un processus biologique par lequel une prolifération de nutriments dans l'eau entraîne une explosion du phytoplancton qui consomme la totalité de l'oxygène, rendant impossible toute vie aquatique.

Tableau 5 – Services écosystémiques fournis par l'élevage traditionnel de carpes et les étangs associés

Services d'approvisionnement	Approvisionnement en poisson
Services d'habitat	Habitat indispensable pour des oiseaux et des plantes (y compris certaines espèces en voie de disparition)
Services de régulation	Rétention d'eau et qualité de l'eau (protection contre les inondations, réservoir d'eau en cas de sécheresse, fonction de nettoyage)
Services culturels	Activités touristiques liées à la nature (observation des oiseaux, randonnées, pêche à la ligne...), opportunités pédagogiques, entretien du patrimoine culturel...

C'est pour cette raison que la plupart de la zone couverte par le FLAG polonais «Dolina Karpia» est composé de sites Natura 2000, et le FLAG tire profit de cette reconnaissance en tant que zone d'intérêt environnemental pour ses activités. Le FLAG a, par exemple, développé des produits spéciaux ciblant le marché de niche du tourisme ornithologique.

Il encourage aussi d'autres formes de tourisme vert, grâce à l'entretien d'un réseau de sentiers de cyclisme et de randonnée et le soutien aux pisciculteurs locaux en vue de la restauration de la capacité productive des étangs, tout en préservant l'intégrité du paysage traditionnel comme habitat pour la faune sauvage.

Points clés de la section :

- > Les politiques encouragent grandement la création de zones protégées, ce qui suggère que ces instruments auront un impact de plus en plus grand sur les communautés de pêcheurs.
- > Il existe de nombreux types de zones protégées, avec divers degrés de protection de l'environnement et de contrainte/opportunité.
- > Les zones protégées aident à préserver les principaux services écosystémiques et peuvent devenir des caractéristiques essentielles de l'économie locale.
- > Les FLAG peuvent aider les acteurs locaux à assumer un plus grand rôle dans la mise en place des zones protégées, mais cela implique aussi de plus grandes responsabilités pour ces acteurs.

D.4 Soutenir la transition vers un secteur de la pêche plus durable

La pression sur le secteur de la pêche pour le faire avancer vers des pratiques de pêche plus durables a augmenté au fil des années. La transition vers une nouvelle PCP a accéléré cette tendance (voir la partie B3 pour plus d'informations sur la réforme de la PCP) et il est désormais clair que l'avenir du secteur dépend de l'adoption réussie d'un programme vert.

Dans de nombreux cas, le chemin vers la durabilité n'est pas nécessairement semé d'embûches. Très souvent, il suffit de changer de perspective pour ouvrir la porte à de meilleures pratiques de travail. En effet, de nombreuses parties de la flotte utilisent déjà des techniques et pratiques de pêche qui pourraient être considérées comme durables moyennant un léger ajustement.

Les FLAG ont un rôle important à jouer pour aider le secteur local de la pêche à examiner son mode opératoire et pour soutenir la transition vers la durabilité. Au-delà du secteur de la pêche proprement dit, les FLAG peuvent aussi aider à mobiliser les communautés de pêcheurs dans leur ensemble pour accompagner le secteur local de la pêche dans cette transition.

Les communautés locales peuvent soutenir leur secteur de la pêche, par exemple en augmentant leur consommation de poisson d'origine locale (voir l'exemple des «AMAP aquaculture et pêche» dans le 3^e guide FARNET sur la valorisation des produits locaux de la pêche³⁶) ou en attirant l'attention sur les efforts de la flotte locale pour atteindre des normes durables dans les activités de promotion plus étendues de la zone.

Les collectivités locales peuvent également aider leur secteur de la pêche dans le processus d'obtention d'une certification écologique de leurs prises. La certification écologique donne aux consommateurs une garantie que le produit qu'ils achètent a été produit d'une manière écologique et responsable. Plusieurs régimes de certification existent, mais la plupart impliquent un coût pour le producteur. Sur la voie vers la construction de communautés durables, il pourrait

être utile que le coût du processus de certification soit partagé par l'ensemble de la communauté.

Le FLAG peut également faire le lien avec des réseaux de recherche et de développement pour trouver des solutions techniques permettant des pratiques de pêche plus durables. Il peut les aider à identifier d'autres communautés confrontées à des problèmes comparables et à collaborer avec elles pour trouver des solutions.

Un secteur local de la pêche plus durable sera bénéfique pour tous :

> les pêcheurs,

par l'amélioration des prises à moyen terme et la sécurisation de leurs moyens de subsistance à long terme (grâce à la stabilisation de la ressource et à l'amélioration globale de l'image du secteur, qui entraîne à son tour une meilleure relation avec les autres parties prenantes);

> l'ensemble de la communauté,

en assurant l'avenir d'une ressource renouvelable qui offre une variété de services environnementaux, en fournissant un produit de qualité supérieure et en renforçant l'image d'un territoire responsable, qui prend son avenir en main.

Cela peut engendrer des avantages politiques pour la zone locale grâce aux acteurs régionaux, nationaux et européens, qui essaient d'encourager la croissance verte au sein de l'UE. Cela peut aussi aider à attirer de nouveaux habitants, de nouveaux touristes ou de nouvelles entreprises, séduits par une région qui associe dynamisme économique et qualité de l'environnement.

Il est donc tout à fait normal que la responsabilité d'assurer des pêches durables soit partagée par tous les acteurs du territoire. Dans ce sens, nous présentons ci-dessous un projet qui incarne de nombreuses caractéristiques pertinentes d'un projet de l'Axe 4 (multisectoriel, approche de partenariat, axé sur l'innovation), mais qui a été, en l'occurrence, soutenu par l'Axe 2 du FEP.

³⁶ <https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/cms/farnet/farnet-guide-3-adding-value>

ITSASOA : améliorer la durabilité et l'intégration du secteur local de la pêche

ITSASOA signifie «la mer» en basque, mais c'est aussi l'acronyme qui résume l'objectif d'un projet de soutien aux secteurs de l'agriculture et de la pêche par l'aide aux PME artisanales et à l'innovation technique : « Itinéraire technique de substitution agricole pour la sauvegarde de l'océan par l'artisanat ».

Concrètement, le projet a développé une chaîne d'approvisionnement locale en biocarburant, utilisé pour alimenter deux bateaux de pêche artisanale locaux. Les biocarburants sont produits sur place à base de déchets de la production de tournesols. Les moteurs des deux bateaux de pêche ont été modifiés pour tourner avec ce nouveau carburant. Le projet propose une alternative à la fois pour les producteurs locaux de tournesols, en développant un nouveau marché pour leur production, et aux pêcheurs locaux, en termes d'approvisionnement en carburant. Ce faisant, il contribue à rendre plus durable à la fois les secteurs de la pêche et de l'agriculture locale, tout en renforçant le lien entre deux activités de production primaire du territoire. La substitution de carburant fossile traditionnel par des biocarburants de production locale engendre un avantage supplémentaire.

Le projet n'était pas soutenu par l'Axe 4, mais un FLAG pourrait envisager d'aider les producteurs locaux impliqués dans ce projet en tirant profit de leur perspective de faire de cette idée une aventure commerciale, multipliant ainsi l'impact positif sur l'économie et l'environnement. L'initiative ITSASOA a été développée par trois partenaires principaux : Itsas Gazteria, une organisation locale de pêcheurs, l'IFHVP (Institut français des huiles végétales pures), et l'Atelier Lan Berry, une PME de développement, ainsi que par cinq organisations associées.

Valoriser les produits locaux de la pêche

Local ne signifie pas forcément rudimentaire. Il y a de bonnes raisons d'essayer de favoriser la création de valeur ajoutée au niveau local. On garantit ainsi que la plupart de la valeur engendrée par ou associée à la production est conservée au niveau local pour aider à créer ou à préserver des emplois locaux. Tirer le meilleur profit de la production locale signifie aussi que moins de matières premières sont requises pour la même quantité de valeur ajoutée, ce qui aide à rendre plus durable l'exploitation de la ressource. Le thème de la valorisation ayant déjà fait l'objet d'un guide spécifique publié par FARNET³⁷, nous n'entrerons pas dans les détails des différentes filières que l'on peut emprunter pour augmenter la valeur ajoutée au niveau local. Nous nous limiterons plutôt à la présentation d'un nouveau projet, développé par le FLAG Huelva (Andalousie, Espagne), qui vise à valoriser les déchets de poisson de la criée locale.

³⁷ <https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/cms/farnet/farnet-guide-3-adding-value>

Le point de vue d'un FLAG : FLAG Huelva (Espagne) – améliorer l'efficacité des ressources en utilisant des déchets de poisson locaux³⁸

La société d'aquaculture Salinas del Astur, qui élève et commercialise des bars et des dorades, a décelé une opportunité commerciale dans les rejets et déchets de poisson produits par la criée locale. Jusqu'ici, ces déchets de poisson n'avaient aucune valeur ajoutée, les producteurs locaux devaient même payer pour les faire incinérer.

Grâce au soutien de l'Axe 4, Salinas del Astur a pu investir dans des équipements lui permettant de produire elle-même une farine de poisson de haute qualité à partir de ces déchets de poisson locaux. Grâce aux nouvelles machines et en mélangeant les déchets de poisson avec de la mie de pain (provenant également des rejets des boulangeries locales), le

projet transforme les déchets en une matière première précieuse, tout en agissant positivement sur l'environnement. Grâce à ce processus, l'entreprise produit aujourd'hui 50 % de la farine de poisson consommée par ses activités d'aquaculture. Ultérieurement, l'entreprise prévoit d'intensifier sa production de farine en collectant également les rejets d'une criée voisine (Isla Cristina), ainsi que d'autres types de déchets de poisson et fruits de mer rejetés par les conserveries locales.

Alors qu'il n'a commencé qu'en septembre 2011, le projet a déjà créé un emploi et permis à l'entreprise de réduire de moitié ses coûts de farine (soit une économie de 20 000 euros par an). Il a également créé un nouveau débouché pour les déchets de la criée et de plusieurs boulangeries locales. Dernier point et non le moindre : sa recherche de nouvelles techniques permettant d'améliorer ses processus de production a mis l'entreprise en contact avec des experts de différents secteurs et régions d'Espagne. D'où une augmentation des connaissances spécialisées dans la zone.

³⁸ Voir bonne pratique FARNET n° 018 https://webgate.ec.europa.eu/fpfs/cms/farnet/files/documents/FARNET_GP_18-ES08-FR_Fishmeal-from-fish-waste.pdf

Points clés de la section :

- > La pression en faveur de pratiques de pêche plus durables augmente.
- > La responsabilité d'assurer des pêches locales durables devrait être partagée par tous les acteurs du territoire, un secteur de la pêche fort et durable étant bénéfique pour l'ensemble de la communauté.
- > Les FLAG peuvent aider à mobiliser la communauté locale pour aider leur secteur de la pêche dans sa transition vers la durabilité.

D.5 Encourager l'innovation bleue et verte

Info Box 8 • L'économie bleue et verte

Vingt années ont passé depuis la première conférence de Rio, où un accord relatif au concept de « développement durable » a été conclu, sur la base du rapport Brundtland. Beaucoup de bon travail a été réalisé pendant ce temps, notamment en matière d'élaboration de politiques, mais beaucoup reste à faire sur le terrain.

Comme le soulignent les conclusions du Conseil européen « Rio+20 : Pistes pour un avenir durable », une économie verte inclusive est nécessaire pour parvenir au développement durable au niveau mondial. Rendre l'économie plus verte est essentiel pour favoriser une croissance équitable à long terme, la création d'emplois verts, l'exploitation efficace des ressources et l'instauration de modes de consommation et de production durables ainsi que l'amélioration de la santé et du bien-être humains. Une économie verte inclusive offre la possibilité de créer un nouveau modèle de croissance mondial positif et original qui permettrait non seulement de renverser les tendances environnementales néfastes mais aussi de dynamiser le développement et la création d'emplois à l'avenir. Dans ce contexte, le Conseil constate qu'il faut étudier la notion d'« économie bleue », qui étend les principes de l'économie verte, notamment à la conservation et à l'exploitation durable des ressources marines.

http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/en/envir/128881.pdf

« L'activité humaine en mer et dans les zones côtières est essentielle pour notre stabilité économique. Les secteurs qui dépendent de la mer, tels que la construction navale, la pêche et le tourisme, apportent plusieurs milliards d'euros à l'économie européenne. Les secteurs émergents, tels que l'énergie éolienne en mer et la biotechnologie bleue joueront un rôle essentiel dans l'avenir. La " croissance bleue " peut être l'une des ambitions prioritaires de l'UE pour les prochaines années. » Janez Potočnik, Commissaire européen à l'environnement

Comme l'expliquent les différentes parties de ce guide, les problèmes liés à l'environnement, qu'il s'agisse du changement climatique, des conflits d'utilisation ou de la pression accrue sur des ressources limitées, concernent tous les milieux côtiers et aquatiques de la planète. C'est cependant très souvent au niveau local, et par le biais d'initiatives nouvelles et innovantes, que des solutions font leur apparition.

Lors de la conférence FARNET « Un avenir durable pour les zones de pêche européennes » de novembre 2011, M. Ernesto Penas Lado, directeur de la direction

générale des affaires maritimes et de la pêche (DG MARE) de la Commission européenne a déclaré que les FLAG étaient stratégiquement très bien placés pour orienter l'avenir de leurs zones :

« Il s'agit peut-être vraiment d'une valeur très importante de l'Axe 4 partout en Europe, celle de permettre l'expérimentation, de permettre aux gens d'essayer des choses, d'innover. Si cette innovation devait démarrer à une échelle beaucoup plus grande, elle n'arriverait probablement jamais. »

Les FLAG, avec leur composition multisectorielle unique, sont très bien placés pour encourager l'innovation. En effet, en dépassant les frontières traditionnelles entre les différents secteurs actifs au niveau local (pêche, tourisme, agriculture, production d'énergie...), les FLAG peuvent aider à trouver de nouvelles solutions à des problèmes existants, ainsi qu'à créer de nouvelles dynamiques intersectorielles. En créant des liens entre les secteurs et en réunissant différentes idées et niveaux d'expertise qui n'ont pas souvent l'occasion d'interagir, des collaborations et des innovations nouvelles apparaîtront.

Pour transformer ce potentiel en avantages pour leur zone, les FLAG doivent avoir une vision claire du potentiel de leur région en matière d'innovation bleue et verte (voir Info Box 8 pour plus d'informations sur l'économie bleue et verte), à la fois en termes d'activités existantes (c'est-à-dire en aidant les activités existantes à développer des modes d'exploitation plus durables) et de nouvelles opportunités de niche (en se concentrant sur des atouts environnementaux oubliés, par exemple). Comme le rappelle le point D1 de cette section, l'identification des différents services écosystémiques en jeu dans leurs régions peut aider les FLAG à identifier des opportunités de croissance bleue et verte.

Les exemples suivants montrent quelques solutions, conçues, testées et mises en œuvre au niveau local, qui apportent la preuve du potentiel de croissance bleue et verte des zones de pêche.

Le point de vue d'un FLAG : FLAG Petites Îles danoises et FLAG Bornholm (Danemark) – production intégrée d'algues des îles danoises³⁹

La demande croissante de nourriture saine, le développement de la nouvelle cuisine nordique et la popularité des sushis entraînent une augmentation de la consommation d'algues dans différentes parties de l'Europe. Cependant, la plupart des algues consommées proviennent de l'extérieur de l'UE. À partir de ce constat, deux FLAG danois ont évalué la possibilité de produire des algues dans les eaux claires qui entourent les îles danoises. Les FLAG ont collaboré pour développer une nouvelle chaîne de valorisation, basée sur la production d'algues comestibles. Ce qui est remarquable dans ce projet, c'est qu'il n'est pas seulement porté par le marché, mais aussi intégré, dans ce sens qu'il prend en considération tous les éléments de la chaîne de valorisation, de la production primaire aux différentes sources de valeur ajoutée et possibilités de marketing.

Ce projet a été facilité par une collaboration impliquant un ensemble varié d'acteurs locaux, chacun apportant son expertise spécifique: des mytiliculteurs locaux se chargent de la production, tandis que des entreprises locales (un spécialiste en R&D axé sur la nature, un boulanger, un glacier, un producteur d'huile, des restaurateurs, des artistes, etc.) s'occupent de ce qui concerne la création de valeur ajoutée et le développement des produits du projet. Ce travail a conduit à la création d'une nouvelle chaîne de valorisation dynamique dans quelques petites îles danoises reculées, où les nouvelles entreprises et les opportunités d'emploi sont rares, tout en reliant ces régions éloignées à des centres d'activité plus importants. En effet, certains des produits à base d'algues sont désormais en vente à Copenhague, tandis que la glace aux algues produite dans la petite île de Skarø a même été servie sur certains vols de long courrier d'une compagnie aérienne internationale.

³⁹ Voir bonne pratique FARNET n° 009 https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/cms/farnet/sites/default/files/documents/GP_009-DK13-14-FR_SeaweedProduction.pdf et la vidéo <http://www.youtube.com/watch?v=SfR8yJf29Zo>

Le point de vue d'un FLAG : FLAG Oeste (Portugal) – l'étrille ou crabe « pilado », une ressource locale oubliée⁴⁰

Au Portugal, le « caranguejo pilado », étrille commune ou crabe nageur, est une espèce abondante, souvent prise dans les filets des pêcheurs à la senne, mais rejetée ensuite car sans valeur commerciale. Pourtant l'espèce est censée être une source de composés biologiques précieux, tels que la chitine et l'astaxantine, deux substances connues depuis plusieurs années pour leurs propriétés biologiques et médicales. Elles sont utilisées actuellement par l'industrie pharmaceutique et biomédicale comme additifs nutritionnels, ainsi que dans le traitement de l'eau et la régénération des tissus.

⁴⁰ Voir la bonne pratique FARNET n° 019 https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/cms/farnet/files/documents/FARNET_GP_19-PT04-FR_crab-for-biomedicine.pdf

Conscient de ce potentiel, et avec le soutien du FLAG Oeste, l'Institut polytechnique de Leiria a mis en place une étude pilote afin d'évaluer le potentiel du crabe nageur comme source de ces composés. L'étude, qui sera menée en partenariat avec les pêcheurs, des entreprises biomédicales (CERAMED/ALTAKITIN) et divers instituts de recherche, permettra également de déterminer les procédés d'extraction et les circuits de distribution à mettre en œuvre pour tirer profit de cette ressource oubliée. S'il réussit, ce projet pourrait devenir une source de croissance verte et bleue pour la zone du FLAG, en tirant profit d'une ressource oubliée de l'environnement local.

Points clés de la section :

- > Les menaces environnementales sont très souvent planétaires, mais des solutions innovantes peuvent émerger au niveau local.
- > Les FLAG peuvent aider à créer de nouvelles dynamiques entre secteurs et parties prenantes qui n'ont généralement pas souvent l'occasion d'interagir. Cela peut conduire à des collaborations, des innovations et des idées nouvelles.
- > Les FLAG devraient évaluer le potentiel de leur zone en matière d'innovation bleue/verte, notamment à travers l'identification des divers services écosystémiques.

D.6 Libérer le potentiel des énergies renouvelables dans les zones de pêche

L'un des cinq objectifs principaux de la stratégie Europe 2020 est de répondre à 20 % des besoins énergétiques de l'UE grâce à des ressources renouvelables d'ici la fin de la décennie (voir Info Box 1 pour plus d'information sur la stratégie UE 2020). Des pays tels que la Suède, la Finlande, la Lituanie et l'Autriche ont déjà largement dépassé cet objectif et les zones côtières sont des emplacements de choix pour le développement de certaines de ces sources d'énergie, telles que l'énergie éolienne, houlomotrice ou marémotrice.

Le secteur de l'énergie renouvelable et ses industries connexes seront donc probablement de plus en plus présents dans la vie des communautés côtières. Les FLAG peuvent agir à différents niveaux pour aider ces communautés à bénéficier de cette évolution. Ils peuvent faire office de catalyseurs pour le développement de ces industries dans leur région, en soutenant les parties prenantes et entreprises intéressées et en les aidant à trouver l'aide financière et technologique nécessaire.

Cependant, étant donné l'ampleur de nombreux projets d'énergie renouvelable, souvent trop vastes pour être pris en charge par les communautés locales elles-mêmes, le rôle des FLAG peut être aussi d'assurer l'implication de la communauté locale dans les projets de plus grande envergure, portés à partir de l'extérieur de la zone. Cela peut permettre d'éviter les effets négatifs des projets pour la communauté locale et, dans la mesure du possible, de tirer de réels avantages de ces projets au profit de la communauté locale.

Les communautés locales comme producteurs d'énergie renouvelable

Comme nous l'avons précisé ci-dessus, les projets en matière d'énergie renouvelable sont souvent de grande envergure, mais il n'est pas nécessaire qu'il en soit toujours ainsi. Comme le montre l'exemple ci-dessous, dans tous les coins de l'UE, des communautés ont réussi à développer des projets d'énergie renouvelable ancrés localement.

Il est vrai cependant que le niveau d'investissement minimum pour ces projets est généralement hors de la portée du budget de la plupart des FLAG, mais ceux-ci peuvent aider à obtenir des financements provenant d'autres sources (voir Info Box 9 pour plus d'informations sur les sources européennes de financement de projets en matière d'énergie renouvelable). Le FLAG, en tant que partenariat impliquant plusieurs parties prenantes, est bien placé pour porter de tels projets de proximité. En effet, ce qui caractérise la plupart des projets locaux réussis en matière d'énergie renouvelable est leur capacité à impliquer l'ensemble de la communauté.

Comme le soulignent plusieurs études (Bolinger, 2001⁴¹ ; Soerensen et al. 2002⁴²), l'information concernant le développement du projet, la participation au processus de prise de décision et l'implication financière de la communauté sont trois facteurs positifs qui augmentent la confiance du public dans ce genre de projets. Très souvent, des coopératives associant les citoyens et les autorités publiques sont créées et les membres de la communauté ne sont pas seule-

⁴¹ Bolinger, M., 2001. Community wind power ownership schemes in Europe and their relevance to the United States. Lawrence Berkeley National Laboratory, mai 2001.

⁴² Soerensen, H. C. ; Hansen, L. K. ; Hammarlund, K. et Larsen, J. H., 2002. Experience with and strategies for public involvement in offshore wind, in : International Journal of Environment and Sustainable Development (IJESD), Vol. 1, n° 4.

ment impliqués dès le début du projet, mais ont en outre la possibilité d'investir financièrement. De telles initiatives aident à augmenter l'acceptation locale des projets d'énergie renouvelable et contribuent à vaincre la réticence liée à des effets tels que les nuisances sonores ou visuelles.

L'île danoise de Samsø, par exemple, a réussi à devenir totalement autonome en termes de consommation énergétique grâce au développement d'une combinaison de différentes sources d'énergie renouvelables (énergie éolienne, solaire et déchets). Auparavant, l'île dépendait fortement de l'affluence des touristes pendant la haute saison estivale, tandis que les activités traditionnelles comme la pêche et l'agriculture déclinaient. La communauté a vu dans le lancement, par le gouvernement danois, d'un concours de sélection de « communautés des énergies renouvelables » l'opportunité de se façonner un nouvel avenir. Il a fallu moins de 10 années à cette île de 4 000 habitants pour devenir autonome en matière d'énergie, ce qu'elle a fait en 2006.

Cela a transformé l'économie locale, la plupart des entreprises et des citoyens bénéficiant d'économies importantes en matière de coût énergétique, ainsi que de l'expansion des entreprises existantes (construction, électriciens...) et de la création de nouvelles entreprises axées sur la production d'énergie renouvelable. Cela a également permis à Samsø de se faire connaître comme l'une des premières communautés de l'UE à devenir autonome en énergie renouvelable,

attirant dans la foulée l'attention des politiciens, des scientifiques et des touristes. Le projet « Île de l'énergie renouvelable » est maintenant l'une des principales attractions touristiques de l'île. L'effet multiplicateur de la stratégie des énergies renouvelables s'est par conséquent répercuté sur l'ensemble de l'économie locale.

Non seulement l'île de Samsø est désormais autonome à 100 % en termes de production d'énergie, mais elle a en outre commencé à exporter de l'énergie, ce qui génère des dividendes pour les plus de 450 habitants de l'île qui sont actionnaires des différentes entreprises de production d'énergie.

Au-delà des avantages économiques directs associés à la stratégie des énergies renouvelables, la qualité de l'air, de l'eau et du milieu terrestre s'est également améliorée grâce à la diminution significative des émissions de gaz à effet de serre et de particules fines, qui ont à leur tour bénéficié aux services écosystémiques disponibles.

On peut trouver plus d'informations sur la communauté de l'énergie renouvelable de Samsø sur les sites web suivants :

<http://energiakademiet.dk/en/om-energiakademiet/>

<http://energiakademiet.dk/wp-content/uploads/samsorenewable-energy-island.pdf>

Info Box 9 • Aide de l'UE pour l'énergie renouvelable dans les zones côtières

Les zones de pêche peuvent faire appel à un large éventail d'aides mises en place par l'Union européenne, à la fois pour la recherche et pour la mise en place des projets en matière d'énergie renouvelable. Toutes les initiatives de recherche technologique sont encouragées par le Septième programme-cadre de recherche (7^e PC) de l'UE, au titre de la mesure favorisant la « production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables »⁴³. Les investissements « doux » nécessaires pour étudier et évaluer les projets, tels qu'études de faisabilité, audits énergétiques et travaux préparatoires, peuvent être partiellement financés par le mécanisme ELENA de la Banque européenne d'investissement⁴⁴. En outre, le programme Énergie intelligente pour l'Europe⁴⁵ prend en charge les études de marché, les essais de nouvelles technologies et la sensibilisation du public dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

Au niveau national, les États membres ont mis en place des initiatives spécifiques pour encourager le développement du secteur de l'énergie renouvelable au moyen de leur propre législation nationale⁴⁶, très souvent avec l'aide du Fonds européen de développement régional (FEDER).

⁴³ Le 7^e PC, sur la production d'énergie renouvelable : http://cordis.europa.eu/fp7/energy/about-electric_en.html

⁴⁴ Le mécanisme ELENA : <http://www.eib.org/products/elena/index>

⁴⁵ Énergie intelligente pour l'Europe : <http://ec.europa.eu/energy/intelligent/>

⁴⁶ <http://www.res-legal.de/index.php?id=1&L=1>

Le potentiel de certaines des principales sources d'énergie renouvelables dans les zones de pêche de l'UE

Énergie éolienne

Selon l'Association européenne de l'énergie éolienne (EWEA – European Wind Energy Association), les éoliennes en mer produisent près de 5 % de l'électricité de l'UE⁴⁷. En 2010, le secteur de l'énergie éolienne en mer était une industrie de 2,6 milliards d'euros. L'association signale également que le potentiel de l'énergie éolienne à l'intérieur des terres est surtout concentré dans les zones agricoles et industrielles de l'Europe du Nord-Ouest, tandis que le plus grand potentiel pour la production d'énergie éolienne en mer est situé dans la mer Baltique, la mer du Nord et les bas-fonds de l'Atlantique.

Cependant, la planification de parcs éoliens (intérieurs et en mer) peut se heurter à une série d'obstacles résultant de conflits avec les activités préexistantes (pêche, aquaculture) et des activités de loisirs et de tourisme,

ainsi que de la peur de la dégradation du paysage. Et, bien que beaucoup de personnes soient de plus en plus conscientes de la nécessité de développer des sources d'énergie renouvelables, les projets locaux de parcs éoliens souffrent souvent du syndrome « Pas dans mon jardin », basé sur des préjugés quant aux nuisances potentielles. Ici, le FLAG pourrait, comme nous l'avons signalé dans la section précédente, se charger d'assurer et de faciliter l'implication de la communauté locale et de constituer ainsi une base permettant de surmonter ces conflits potentiels.

Il peut aussi y avoir des conflits avec les objectifs de protection de l'environnement. Comme le précise le récent rapport de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) sur le potentiel de l'énergie éolienne en mer et à l'intérieur des terres⁴⁸, on estime que Natura 2000 et d'autres zones terrestres imposant des contraintes environnementales sur la production d'énergie éolienne réduisent seulement le potentiel technique de 13,7 %. L'impact des contraintes environnementales en mer est, par contre, beaucoup plus grand.

⁴⁷ Association européenne de l'énergie éolienne, Statistiques européennes 2010 : http://www.ewea.org/fileadmin/ewea_documents/documents/statistics/EWEA_Annual_Statistics_2010.pdf

⁴⁸ Agence européenne pour l'environnement, « *Le potentiel de l'énergie éolienne terrestre et offshore en Europe* ». 2009 : <http://www.energy.eu/publications/a07.pdf>

Énergie houlomotrice et marémotrice

L'AEÉ estime⁴⁹ que la capacité installée de production d'énergie houlomotrice, marémotrice et océanique en Europe en 2010 reste très marginale comparée à celle des autres sources d'énergie renouvelables en milieu marin, telles que l'éolien en mer, mais qu'elle connaîtra probablement une forte croissance d'ici 2020.

L'utilisation de ces sources d'énergie renouvelables est et restera inégalement répartie entre les États membres, principalement en raison des conditions géographiques et météorologiques spécifiques dont elles dépendent. En fait, il est prévu⁵⁰ que, d'ici 2020, le Royaume-Uni sera responsable à lui seul de 61 % de la production totale de l'UE, suivi de loin par la France (18 %), les Pays-Bas (8 %) et le Portugal (7 %). Quelques investissements de moindre ampleur sont également prévus à Malte, en Espagne et en Irlande.

L'énergie marémotrice peut être exploitée de deux façons différentes : en énergie potentielle (un bassin de rétention de l'eau de mer derrière un barrage ou une lagune génère de l'énergie lorsqu'on laisse entrer ou sortir l'eau) ou en énergie cinétique (par l'exploitation de l'énergie des courants plus rapides provoqués par les marées).

⁴⁹ <http://www.eea.europa.eu/highlights/massive-renewable-energy-growth-this>

⁵⁰ <http://www.eea.europa.eu/data-and-maps/figures/national-renewable-energy-action-plans>

Même si la technologie des centrales d'énergie marémotrice potentielle est arrivée à maturité, ces installations exigent des conditions géographiques très spécifiques pour être rentables et nécessitent des investissements considérables. En outre, les inondations provoquées par les usines peuvent avoir des effets environnementaux défavorables sur les écosystèmes de l'estuaire ou de la baie qui accueille l'installation. La plus grande usine d'énergie marémotrice potentielle du monde se trouve à Rance, dans le nord de la France. Cette usine a été construite en 1966 et produit 240 MW par an.

En revanche, les systèmes cinétiques, basés sur les courants des marées, sont plus flexibles et peuvent être développés à grande ou à petite échelle. En outre, ils ont moins d'impact sur l'environnement et la technologie disponible évolue très rapidement. C'est surtout en raison de ces facteurs que les projets recourant à cette approche ont la préférence des autorités publiques, des entreprises privées et des communautés côtières.

Quant à l'énergie houlomotrice, elle en est encore aux balbutiements et n'est pas encore économiquement exploitable. À vrai dire, la plupart des essais effectués jusqu'à présent ont bénéficié d'un soutien financier public considérable. L'impact sur l'environnement est cependant limité et concerne seulement des conflits d'utilisation avec d'autres activités dans les zones sensibles.

S'assurer que les communautés locales bénéficient des investissements de grande envergure en matière d'énergie renouvelable

Dans certains cas, les projets d'énergie renouvelable sont trop grands pour être initiés au niveau local et sont, par conséquent, gérés et exploités de l'extérieur par de grandes compagnies d'énergie nationales ou privées.

Les FLAG situés dans des zones à potentiel élevé pour la production d'énergie renouvelable devraient analyser l'impact positif ou négatif que pourraient avoir de tels projets sur leur zone et comment ceux-ci pourraient correspondre à leur stratégie locale.

Ces projets de grande envergure peuvent comporter l'installation de systèmes et d'infrastructures en mer (dans les bas-fonds ou dans des eaux plus profondes) susceptibles d'entrer en conflit avec la pêche, l'aquaculture, voire les activités touristiques. En outre, ils peuvent aussi avoir un impact sur l'environnement, qui devra être évalué afin de minimiser les effets défavorables sur la disponibilité de certains services écosystémiques (impact sur les courants marins, les routes migratoires des oiseaux ou des poissons, etc.). Cependant, tout un éventail d'activités auxiliaires est nécessaire pour développer de tels projets de grande envergure, qui présentent autant d'opportunités pour les PME locales et autres parties prenantes.

Les FLAG occupent une position privilégiée pour faciliter les discussions avec les promoteurs du projet et forger une position commune parmi les différentes parties prenantes du FLAG, une position qui peut ensuite être présentée et défendue au niveau adéquat afin de maximiser les avantages pour la communauté locale.

Dans les zones de FLAG où existent des projets de parc éolien, il importe d'essayer de développer et de renforcer la communication entre les exploitants du parc éolien, les pêcheurs et les aquaculteurs, ainsi qu'avec les représentants des initiatives d'aménagement du territoire maritime. Comme indiqué dans l'Info Box 10, les exploitants de parcs éoliens ne tiennent souvent aucun compte des possibilités de pêche ou de pisciculture au sein de leurs sites, alors qu'il y a de plus en plus d'éléments qui prouvent que ces activités peuvent coexister.

Info Box 10 • Étude de l'ILVO : une place pour les engins de pêche passifs et la production de fruits de mer dans les parcs éoliens

L'inconnu fait souvent peur : les exploitants de parcs éoliens en mer ont tendance à traiter la pêche et la mariculture comme des menaces, plutôt que comme des opportunités, et l'inverse est souvent vrai également. Pourtant, ces activités peuvent coexister et même bénéficier d'effets synergiques.

En Belgique, la pêche marine flamande est confrontée à de nombreuses menaces différentes. Outre la hausse des prix du pétrole, la crise économique et les défis écologiques, l'utilisation intensive de la mer et la désignation de zones protégées réduisent également la taille des zones de pêche traditionnelles.

Une étude récente de l'Institut flamand de la recherche en matière de pêche et d'agriculture (ILVO) montre que, dans certaines conditions légales et techniques, des méthodes de pêche passives et plusieurs techniques d'aquaculture pourraient être autorisées dans les parcs éoliens. En effet, on s'attend à ce que de nombreuses populations de poissons et de crustacés prospèrent dans ces zones (par ex. bars, crabes et homards) grâce à l'« effet de récif », observé et évalué par plusieurs études⁵¹. Il s'agit d'espèces qui peuvent être capturées de manière durable par de petits exploitants, sans risque d'impact sur les installations de production d'énergie.

Les risques liés aux activités de pêche dans les parcs éoliens dépendent fortement de la capacité et de la taille des bateaux. Comme l'a souligné le rapport, « les petits bateaux légers, comme ceux qui sont utilisés pour la pêche passive (généralement <150 GT), ne présentent aucun risque pour les parcs éoliens en cas de collision. Dès que les bateaux dépassent 1 000 GT, le risque augmente. »

<http://www.ilvo.vlaanderen.be/NL/Onderzoek/Visserij/Technischvisserijonderzoek/Maripas/tabid/5348/language/nl-BE/Default.aspx> (en néerlandais)

⁵¹ Petersen, J. K. and Malm, T., 2006. « Offshore Windmill Farms : Threats to or Possibilities for the Marine Environment ». *Ambio* 35(2) : 75–80.

Points clés de la section :

- > Les FLAG peuvent aider à donner aux communautés locales les moyens de devenir producteurs d'énergie.
- > Tous les projets énergétiques locaux réussis ont impliqué la communauté locale dans leurs initiatives.
- > Différentes technologies sont disponibles, qui requièrent des conditions différentes pour fonctionner et qui peuvent entraîner différents types de conflits.
- > Les FLAG peuvent aider les communautés locales à défendre ou promouvoir leurs intérêts vis-à-vis des promoteurs extérieurs de projets de grande envergure.

E. Conclusions

Au-delà des contraintes liées à la conservation et à la protection, l'environnement peut être une source de croissance et d'opportunités. Cette croissance ne tire pas seulement profit des ressources renouvelables, mais elle assure et valorise aussi la préservation d'un environnement sain et des services écosystémiques qui en dépendent.

La valeur de l'environnement ne doit pas seulement être mesurée en termes de bénéfices financiers issus de l'exploitation économique directe, mais doit aussi prendre en compte les services écosystémiques souvent oubliés qui conditionnent le caractère durable et l'existence de toute activité économique.

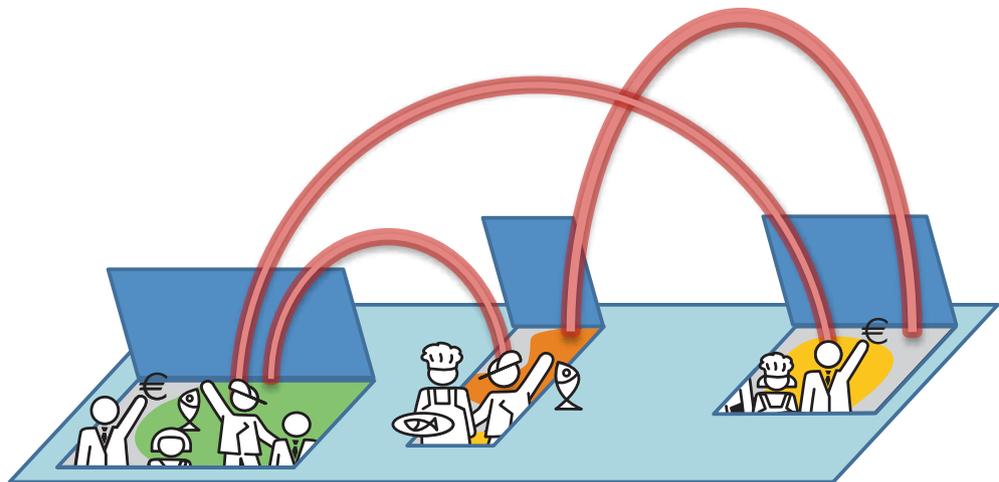
Cette reconnaissance entraîne à la fois des opportunités et des responsabilités: des opportunités en termes de nouvelles options pour maximiser le rendement du capital environnemental local et la responsabilité d'assurer la durabilité des ressources environnementales, tout en favorisant la croissance verte.

Une fois que nous reconnaissons le fait que l'environnement fournit les éléments de base de toutes les activités économiques locales, nous pouvons nous concentrer sur la recherche de la meilleure utilisation possible du capital environnemental pour la zone locale.

Les FLAG, en tant qu'organismes flexibles dotés de certaines capacités de prise de décision, occupent une place idéale pour générer une dynamique nouvelle et promouvoir la croissance verte au niveau local. Diverses pistes, ainsi que plusieurs outils et exemples ont été mis en évidence dans cette publication. Au bout du compte, il appartient cependant aux FLAG de trouver leur propre voie vers une croissance intelligente, durable et inclusive, basée sur l'utilisation avertie et la protection de leur propre capital environnemental.

Figure 5 – Le rôle du FLAG dans l'optimisation de l'utilisation des ressources

Le **FLAG** comme connecteur au sein de l'**écosystème des parties prenantes** :
Ouvrir/renforcer les fenêtres de coopération entre « ressources/utilisateurs/besoins » isolés



Le FLAG peut agir à plusieurs niveaux

Cartographie
des **besoins**

+

Cartographie
des **utilisateurs**

+

Cartographie
des **ressources**





FARNET Support Unit

Rue de la Loi 38 – B-1040 Bruxelles
T +32 2 613 26 50 – F +32 2 613 26 59
info@farnet.eu – www.farnet.eu